



© Studio Laure_AdobeStock



BILAN D'EXPÉRIMENTATION

2021 - 2023



Sommaire

04

CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION

- 04 • Intention et cadrage
 - 06 • Objectifs
 - 06 • Moyens mis en œuvre
-



09

MÉTHODOLOGIE DU BILAN D'EXPÉRIMENTATION

- 09 • Enquête numérique
 - 10 • Entretiens
 - 11 • Ateliers d'autoévaluation et perspectives pour 2024
-

13

BILAN PAR OBJECTIFS

- 13 • Construire et mettre en pratique un modèle de travail pour l'éco-gestionnaire pertinent, appropriable et efficace
 - 22 • Obtenir des preuves d'avancées ou d'impacts en termes de transition écologique
 - 29 • Trouver le modèle économique et juridique soutenant ce processus d'aide à la transition écologique des quartiers
-

33 • CONCLUSION

34 • ANNEXES

Contexte de l'expérimentation

INTENTION ET CADRAGE

Au lancement de l'expérimentation en 2020, le métier d'éco-gestionnaire est introduit et présenté comme suit :

« La transition écologique de nos villes passera demain par plus de **sobriété** énergétique, plus de **mutualisation** des services, des usages et des ressources, et également par plus de **proximité avec les citoyen-nes**. Dans cette optique, un changement d'échelle est à opérer : passer du bâtiment à celle de l'îlot, du quartier.

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, la mission Ville Intelligente et Durable de la Ville de Paris a réuni en 2017 sept acteurs représentatifs du secteur de l'immobilier et de la ville durable. En croisant leur métier et en le confrontant aux enjeux de la ville résiliente et bas-carbone, est né le concept d'éco-gestionnaire de quartier.

Suite à ces travaux, l'expérimentation de ce nouveau métier de proximité a été inscrit **au Plan Climat de Paris** et dans sa stratégie de résilience. L'Agence Parisienne du Climat a été missionnée pour la mettre en œuvre.

La Ville compte faire de ces échanges de proximité une opportunité **d'inclusion sociale et de création de nouvelles activités**. L'ambition est d'aboutir à la définition de missions de gestionnaires de quartier, **relais de bienveillance et référent-es des objectifs de résilience sociale et climatique à l'échelle locale** [...]. Le programme consiste à créer un poste d'éco-gestionnaire d'îlot, partagé entre un immeuble tertiaire, un bailleur social, un immeuble de copropriété et des équipements ayant vocation à être **l'interlocuteur-riche des prestataires techniques**. »



L'éco-gestionnaire est un.e facilitateur.rice de la transition écologique à l'échelle du quartier.

- Pilote* localement l'ensemble de services **mutualisés et collaboratifs** d'un espace de vie commun.
- Optimise les compétences, ressources et énergies en s'appuyant sur un **diagnostic de l'existant** et des besoins.
- Garant-e d'une démarche collective **pérenne** favorisant une nouvelle façon de vivre ensemble en ville.

* Au cours de l'année 2022, le terme « pilote » a été modifié en « accompagnant ».

Ses domaines d'explorations (non exhaustifs) ont été les suivants (ils ont été réduits et précisés au fur et à mesure de l'expérimentation) :

Déchets, économie circulaire, réemploi

- Gestion des déchets
- Gestion d'un compost partagé
- Ressourceries / recycleries / consignes / makers
- Mise en place de donneries
- Circuits courts

Usages des communs

- Terrasses, cours d'immeubles
- Parkings et sous-sols (ex: logistique du dernier km)
- Conciergerie
- Espaces sportifs, salles de loisirs
- Services à la personne
- Initiatives citoyennes partagées

Mobilités

- Infrastructures de recharge pour véhicules électriques
- Locaux à vélos
- Plateformes de co-voiturage

Agriculture urbaine, alimentation durable, végétalisation

- Toitures végétalisées
- Potager partagé
- Jardin : plantes endémiques

Rafraîchissement de la ville

- Confort d'été dans le bâtiment
- Espaces communs
- Espace public

Massification des travaux de rénovation

- Mutualiser les chantiers proches
- Suivi administratif centralisé
- Économie d'échelle sur les interventions

Mise à disposition des données

- Consommations énergétiques
- Réseaux et infrastructures
- Cartographie détaillée du territoire

Efficacité énergétique du bâtiment, ENR

- Audit énergétique
- Assistance, négociation des contrats
- Installation de panneaux solaires
- Effacement électrique

Rendez-vous p.26, 27 et 28 pour une illustration par l'exemple des actions menées sur les quartiers.

En phase expérimentale, le dispositif a été testé sur trois quartiers parisiens, offrant une **diversité de cas d'études en termes de typologies urbaines, d'acteurs, d'échelles et d'enjeux**.

Diversité des trois sites d'expérimentation

	BAS-BELLEVILLE	ROSA PARKS	ILOT 13
Typologies urbaines	Quartier mixte (grandes copropriétés et tissu faubourien)	Quartier récent, majoritairement tertiaire et multimodal	Ilot privé (grande union de copropriétés et espaces extérieurs privés)
Acteurs principaux	Résidents (copropriétaires, propriétaires et locataires sociaux), équipe de développement local et associations actives	Entreprises et commerçants	Résidents (copropriétaires) École
Échelle	Étendue (16 lots, 10 000 hab)	Étendue	Restreinte (1 lot, 1800 hab)

Enjeux/axes de travail pour les trois quartiers d'expérimentation issus des diagnostics techniques territoriaux

BELLEVILLE	ROSA PARKS	ILOT 13
Rénovation énergétique collective/ mutualisée des copropriétés	Sobriété énergétique : accompagnement des bureaux et des commerces (dispositif BAEP, formations, expérimentation flexibilité électrique en lien avec Enedis)	Rénovation énergétique collective/ mutualisée des copropriétés
Gestion quotidienne durable des immeubles (sensibilisation, achats groupés)	Mobilité : parking à vélos mutualisé pour les travailleurs	Gestion quotidienne durable de l'union (réseau d'entraide en cas de canicules, mutualisation des biodéchets, jardinage).
Lutte solidaire contre l'effet d'îlot de chaleur (ouverture des copropriétés plantées, aménagements)	Gestion durable : réduction des déchets des commerces / réduction de la vacance / logistique urbaine décarbonée	Transformations des espaces communs (parkings vélos, parkings souterrains sous-utilisés)
	Lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain à travers une transformation saisonnière du parvis et sa mise en réseau avec les espaces verts attenants	

L'expérimentation arrive aujourd'hui à son terme, il s'agit donc, pour l'Agence Parisienne du Climat, de faire **le bilan des trois années passées**, puis forte de ces enseignements, de diriger ses efforts vers l'intention suivante :



Essaimer à l'intérieur de l'Agence Parisienne du Climat, sur le territoire métropolitain et européen une « méthode d'accompagnement » basée sur la participation citoyenne permettant aux quartiers d'opérer leur transition écologique.”

OBJECTIFS

L'expérimentation d'éco-gestionnaire a poursuivi trois objectifs :

1

Construire et mettre en pratique un modèle de travail pour l'éco-gestionnaire **pertinent, appropriable et efficace**.

2

Obtenir des **preuves d'avancées ou d'impacts** en termes de transition écologique.

3

Trouver le **modèle économique et juridique** soutenant ce processus d'aide à la transition écologique des quartiers.

Ceux-ci sont utilisés comme plan d'analyse des données collectées pendant l'évaluation. Ainsi, on objective l'atteinte totale ou partielle des objectifs susmentionnés.

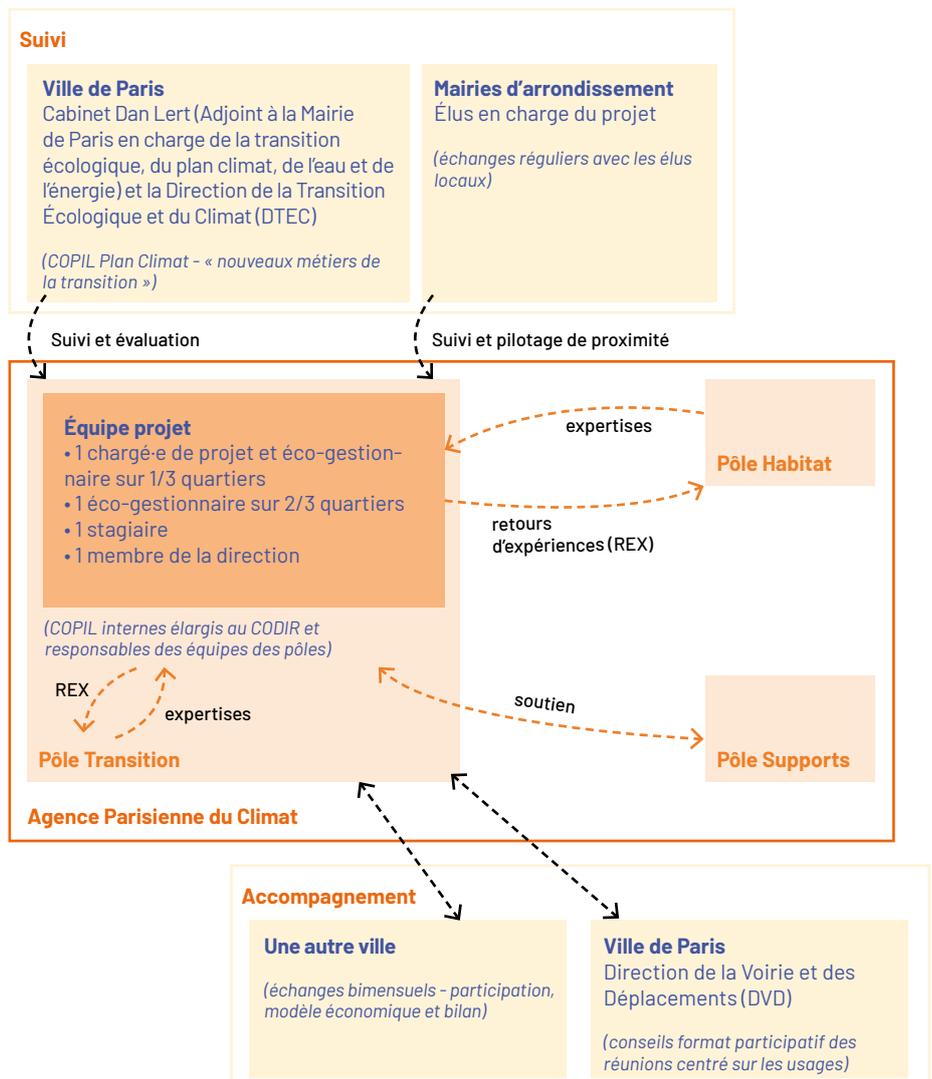
MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les trois ans de l'expérimentation ont supposé la mise en œuvre de **moyens financiers, humains et méthodologiques** décrits ci-après.

MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

L'expérimentation a été portée financièrement par l'Agence Parisienne du Climat. Elle a nécessité le recrutement de 2 personnes à temps plein en contrat à durée déterminée, la mobilisation d'un stagiaire à temps partiel, un pilotage assuré par un membre de la direction, le soutien des fonctions supports de l'Agence (communication et ressources humaines), la sollicitation des pôles d'expertise de l'agence (notamment les pôles Transition et Rénovation) et l'accompagnement ponctuel d'un prestataire externe (Une autre ville). **Les dépenses de personnel constituent l'essentiel de la charge financière de l'expérimentation.**

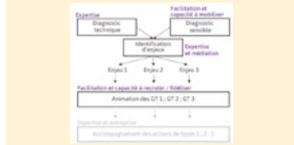
Organisation de l'expérimentation



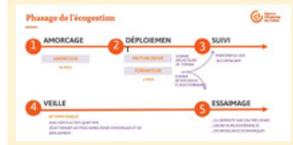
MOYENS MÉTHODOLOGIQUES

Représentation non-exhaustive de la boîte à outils mobilisée et enrichie pendant l'expérimentation

Outils méthodologiques



Méthode d'écogestion



Exploration du modèle économique



Exploration des formations

Outils de suivi



Bilan à mi-parcours

Tableau de suivi

Base de contacts



Enquêtes de besoins et de satisfaction

Outils de participation



Ateliers participatifs



Visite de projets



Marches exploratoires



Groupes de travail citoyen

Outils de communication



Blog



Boîte mail



Affichage et boîtage

Outils de diagnostic



Diagnostics techniques



Diagnostics sensibles



Mapping d'acteurs

Outils de capitalisation



Partages d'expériences (FAIRE)



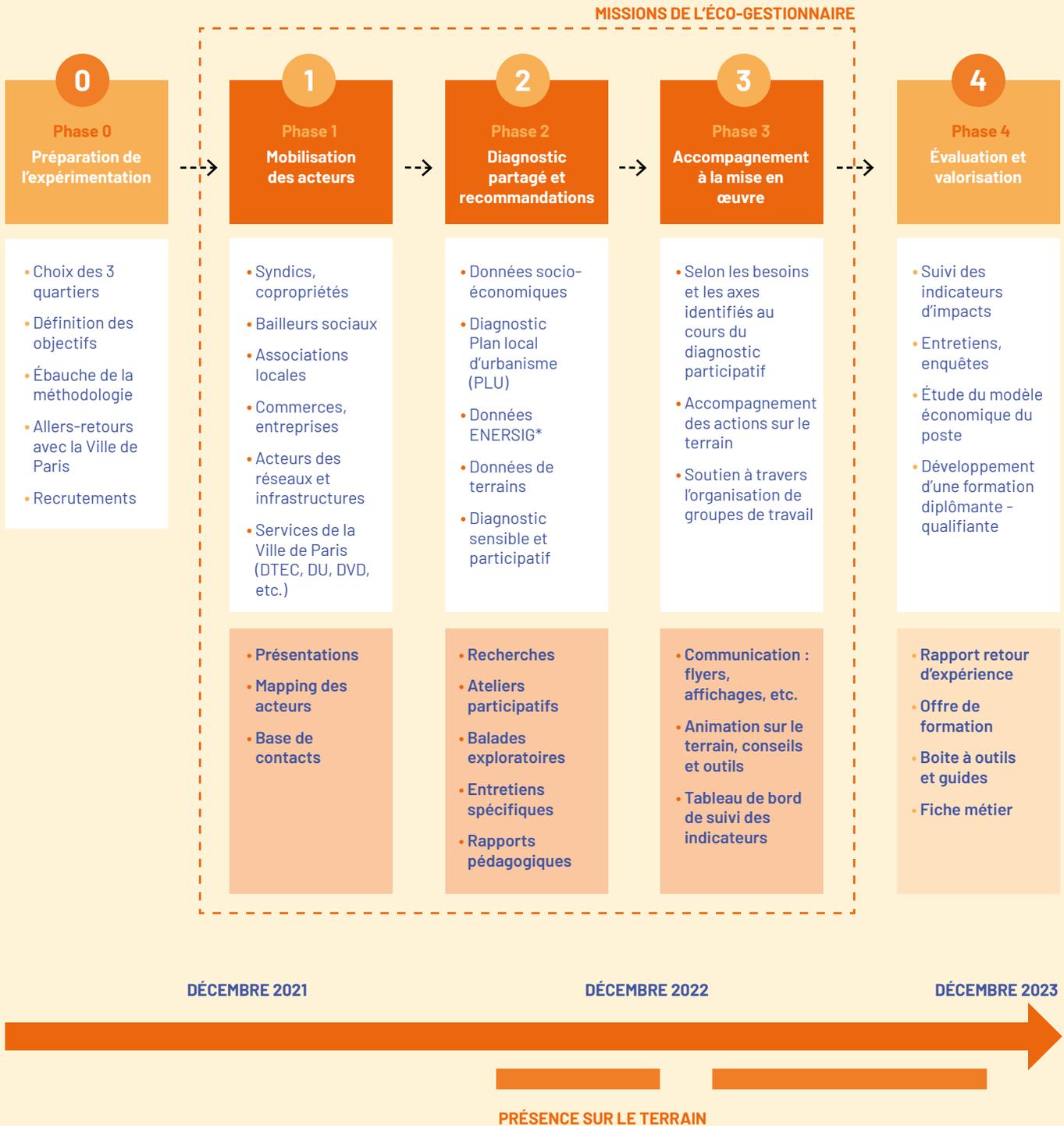
Guide d'ateliers



Guide DTG mutualisé

Grille d'aide à la sélection de prestataire DTG

Méthodologie appliquée



* Application web développée par l'Agence Parisienne du Climat, la Ville de Paris et l'Apur, qui permet d'avoir une connaissance fine du territoire, de rechercher des adresses à enjeu, et d'alimenter la production d'études prospectives (sur la rénovation énergétique d'un quartier par exemple).

Méthodologie du bilan d'expérimentation

Le bilan d'expérimentation a été nourri de trois récoltes de données :

1

Une enquête numérique

2

9 entretiens d'acteurs

3

Deux ateliers
à l'Agence Parisienne du Climat

ENQUÊTE NUMÉRIQUE

L'enquête numérique a été publiée en ligne **pendant trois semaines dans le but de récolter de la donnée statistique et différenciée** selon la personne sondée. Elle a permis d'interroger les enjeux suivants : l'appropriation du dispositif, ses impacts concrets, son appréciation et ses perspectives.

Elle a été bâtie autour de **25 questions fermées** disponibles en annexe, chacune succédée d'un espace permettant aux répondants d'ajouter un **commentaire de manière libre**. Certains des commentaires sont utilisés de manière anonyme dans la partie analytique.

Un mail à l'ensemble de la liste des acteurs touchés par l'expérimentation a été envoyé, ainsi qu'un certain nombre de relances individualisées pour assurer un **échantillonnage représentatif**.

29 personnes ont ainsi répondu à l'enquête selon l'échantillonnage suivant :

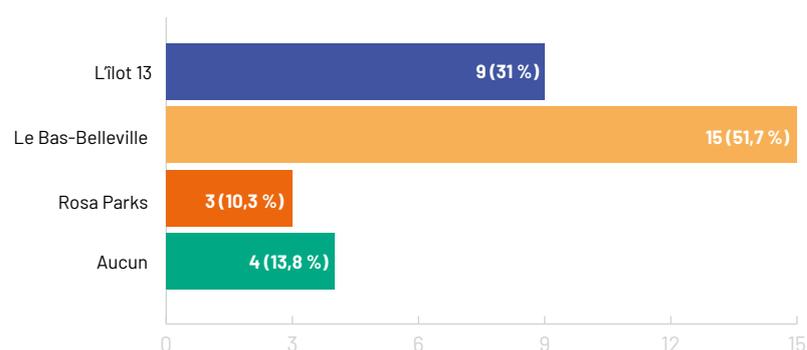
Quel est votre statut d'affiliation ?

28 réponses



Quel est votre territoire d'affiliation ?

29 réponses



ENTRETIENS

En parallèle, une série d'entretiens, sous la forme d'écoutes actives d'une heure par personnes ou duo de personnes a été organisée. La trame indicative des questions posées est disponible en annexe. Aussi, le panel de 9 participants est caractérisé succinctement ci-après.

Antoine Alibert

Conseiller d'arrondissement, Adjoint au maire du 20^e en charge des solidarités, des affaires sociales et du Plan Climat.

Julie Rodriguez

Chargée de développement local rattachée à l'Équipe de Développement Local (EDL) 20^e de la Direction de la Démocratie des Citoyens et des Territoires au sein du Service Politique de la Ville.

Sylvain Delesalle

Associé et directeur général de My Syndic, gestionnaire de l'Association syndicale de propriétaires (ASL) Macdonald (Paris 19^e).

Philippe Mante

Élu du 19^e, conseiller d'arrondissement délégué auprès de l'Adjoint chargé de la transition écologique, de la transition énergétique du bâti et du Plan Climat et **Thibault Bertrand**, collaborateur du Maire du 19^e arrondissement en charge de la transition écologique.

Eric Offredo

Premier Adjoint au Maire du 13^e en charge des finances, de l'urbanisme et de l'architecture.

Mathieu Agelou

Membre du conseil syndical de la copropriété 2 de l'îlot 13.

Sabine Romon

Responsable de la mission innovation Pôle Résilience, Prospective, Recherche et Innovation à la Ville de Paris.

Cécile Gruber

Directrice des Transitions et de la Communication à l'Agence Parisienne du Climat et **Jérôme Brigaudeau**, éco-gestionnaire de quartier, chef de projets.

Jean-Christophe Choblet

Directeur de la Mission Espace Public, Direction de la Voirie et du déplacement au service des grands projets de la Ville de Paris.

Cette sélection a offert l'accès à une **entendue de points de vue** : territoires différents, postes différents, statuts différents (bénéficiaires, partenaires ou superviseurs, etc.). Par ailleurs, les propos ont été rapportés sur la base de notes prises en entretien. Chaque compte-rendu a été relu et éventuellement annoté par les personnes interviewées pour assurer la justesse de la compréhension des informations et des avis livrés. Les verbatims utilisés dans le développement de l'analyse sont **anonymisés**.



ATELIERS D'AUTOÉVALUATION ET DES PERSPECTIVES POUR 2024

Les ateliers ont réuni les personnes opérationnelles de l'expérimentation :

Agence Parisienne du Climat

- Cécile Gruber, directrice des transitions et de la communication ;
- Jérôme Brigaudeau et Théo Schuhmacher, chargés de mission éco-gestionnaire ;
- Karine Bidart, directrice générale ;
- Marc Teillot, chargé de mission rénovation ;
- Frédéric Delhommeau, directeur habitat et rénovation ;
- D'autres membres des pôles Transition et Rénovation, s'agissant de l'atelier des perspectives 2024.

Une Autre Ville

- Léa Legluais, cheffe de projet.

Les objectifs guidant l'atelier d'autoévaluation ont été les suivants :

- Prendre conscience du **travail accompli** ;
- Objectiver : **ce qui a été bien fait et ce qui aurait pu être fait autrement** (points de vue interne) ;
- Sonder : mettre à plat les vecteurs de confiance et d'envie versus les vecteurs de méfiance et d'inappétence, à partir des **premiers résultats d'analyse** (points de vue externes) ;
- **Interroger le portage de la mission par l'Agence Parisienne du Climat** (vis-vis de d'autres acteurs publics ou privés) ;
- Conclure en identifiant les leviers éprouvés d'accélération de la transition écologique dans les quartiers, et ce, pour le développement des activités de l'Agence et pour les nouveaux objectifs du Plan Climat (« plus vite plus local plus juste »).

Atelier d'autoévaluation de l'expérimentation d'éco-gestionnaire de quartier



© Une autre ville

Cette réunion a été rythmée par plusieurs séquences de travail :

- Une **reconnexion à l'expérimentation à travers une sélection de photos** rendant compte des trois ans passés ;
- La **réalisation de l'organigramme des acteurs touchés** pour commenter la taille des groupes, la présence ou non de personnes-relais, les manques éventuels, etc ;
- L'analyse de premiers **verbatim récoltés** ;
- La formulation d'**attentes pour l'atelier des perspectives pour 2024**.



Groupe de Travail « construire un lieu de vie plus durable dans l'îlot 13 », juillet 2022



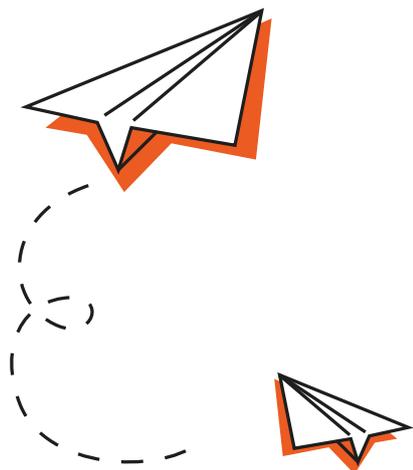
©Agence Parisienne du Climat

L'équipe impliquée dans l'expérimentation a ensuite souhaité utiliser la matière collectée pendant l'évaluation pour **rebondir et adapter** le projet, notamment à l'intérieur du **programme européen GINNGER dont l'Agence Parisienne du Climat est lauréate**. Ce programme associé à des subventions va permettre de financer deux emplois à temps plein (ETP) dont un sur le terrain, et de poursuivre ainsi l'accompagnement et la participation citoyenne dans un quartier impliqué dans l'expérimentation.

Les objectifs guidant la séance ont été les suivants :

- Faire un ensemble de **choix stratégiques pour 2024 inspirés par l'atelier d'autoévaluation** et savoir exposer clairement les suites à donner à l'expérimentation ;
- Partager le **cadre du programme GINNGER** et le **plan d'actions** pour les quartiers Ilot 13 et Bas-Belleville ;
- Identifier les outils, savoirs, compétences, retours d'expériences, etc. (acquis ou à développer) pouvant être **utiles** aux activités du Pôle Transition et du Pôle Habitat et prévoir la façon dont ceux-ci peuvent être essaimés **en interne** ;
- Discuter de **l'essaimage de la « méthode » vers l'extérieur** : formation, FAQ, réseau d'entraide, dispositifs de récolte d'initiatives, nouvelle communication et nouveau nom.

L'ensemble des discussions a fait émerger **5 choix stratégiques** pour 2024 et un **planning opérationnel**, lesquels vont permettre de guider les deux nouvelles recrues à leur arrivée attendue début 2024 et d'infuser les enseignements de l'expérimentation dans les différents services de l'Agence Parisienne du Climat.



Bilan par objectifs

La suite du développement s'appuie sur les résultats d'enquêtes, les entretiens, les comptes-rendus d'ateliers disponible en annexes ainsi que sur le bilan à mi-parcours. Selon le degré de connaissance de l'expérimentation, il peut être nécessaire de lire les pages 26 à 28 illustrant par exemple les actions menées sur chaque quartier.

CONSTRUIRE ET METTRE EN PRATIQUE UN MODÈLE DE TRAVAIL POUR L'ÉCO-GESTIONNAIRE PERTINENT, APPROPRIABLE ET EFFICACE

LA PERTINENCE DU POSITIONNEMENT D'ENTREMETTEUR À L'ÉCHELLE D'UN QUARTIER EST CONFIRMÉE

À la question 23 « selon vous quelle est la compétence prioritaire des éco-gestionnaires ? », 60% ont répondu « la compétence d'entremise et de **mutualisation** ». De même, lors des entretiens, **l'entremise** entre acteurs a été unanimement citée comme la **plus-value majeure** de l'éco-gestionnaire. L'accompagnement de l'îlot 13 en est l'illustration. En effet, l'intervention de l'éco-gestionnaire a permis aux 7 copropriétés :

- de se réunir autour d'un projet commun majeur : la rénovation globale et mutualisée des copropriétés du même îlot et de partager des retours d'expériences, des bonnes pratiques, des projets (aménagement de locaux vélo, visite collective de copropriétés, etc.) ;
- de se rencontrer entre voisins (et pas seulement entre représentants des copropriétaires) ;
- d'être mis en relation avec des professionnels de confiance capables de répondre à leur besoin.

Tous les entretiens relèvent ainsi l'importance de la « **dimension humaine et sociale** » dans la transition écologique. L'enjeu est d'acculturer au fait que l'entremise est à la fois un moyen et un but à atteindre pour faciliter la transition. **Celle-ci est en effet renforcée par la mutualisation (une logique d'action qui a guidé l'expérimentation), la solidarité et le soin dirigé vers les autres.** Ce positionnement est parfois difficile à argumenter car ses apports sont difficilement objectivables immédiatement (avec des chiffres par exemple).

Atelier « confort d'été » dans le quartier du Bas-Belleville, juin 2023



©Agence Parisienne du Climat



La résilience est possible si et seulement si on a pris grand soin de la cohésion sociale en amont. C'est prouvé. Si la cohésion sociale est là, alors en cas de crise, le tissu humain va s'entraider. Il faut réussir à convaincre de l'intérêt à mettre de l'énergie (donc de l'argent) dans cette « prévention ».”

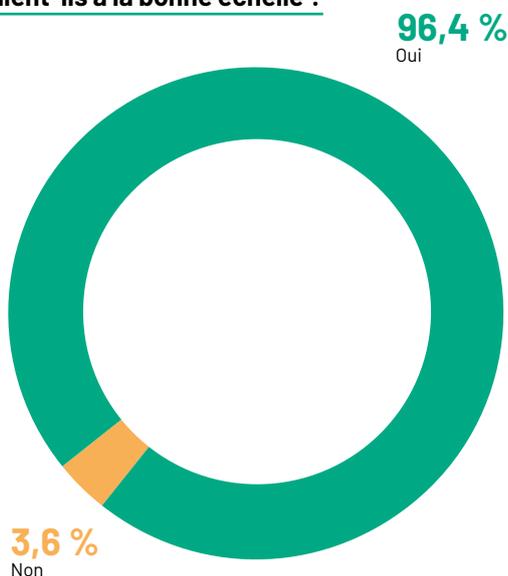


[En matière de rénovation], il n'y a pas que la question financière qui intéresse, il y a aussi l'accompagnement humain. [...] les gens ont aussi des inquiétudes sur les temps de travaux, sur la façon dont cela empiètera dans leur intimité, etc. Il faut un accompagnement de proximité pour répondre à toutes ces craintes.”

Aussi, à la question 21 « selon vous les éco-gestionnaires travaillent-ils à la **bonne échelle** ? » 28/29 sondé-es ont répondu oui.

L'intuition selon laquelle **l'échelle quartier est la bonne** (« à la fois assez petite pour être dans l'action et non seulement la stratégie, et assez grande pour qu'émanent des synergies, des opportunités de mutualisation, des rencontres ») apparaissait « de plus en plus fondée au fil de l'expérimentation » au moment du bilan à mi-parcours. Elle est aujourd'hui confirmée par l'ensemble des acteurs. Pour rappel, le plus grand des quartiers d'expérimentation regroupe 10 000 habitants (Bas-Belleville), le plus petit environ 1800 habitants (ilot 13^e)

Selon vous les éco-gestionnaires travaillent-ils à la bonne échelle ?



La compétence relationnelle demandée à l'éco-gestionnaire à l'échelle d'un quartier est à mettre en perspective avec le nombre de personnes touchées ou impliquées dans l'expérimentation. Ce nombre est notable parce qu'il est très grand : **de l'ordre de plusieurs centaines** ; face à 1.5 éco-gestionnaires pour 3 quartiers. D'autant que, pour les plus impliqués des bénéficiaires, il n'a pas fallu une seule rencontre mais plusieurs. À la question 8 « avez-vous eu des contacts directs avec les éco-gestionnaires ? » 50% répondent « oui et plus d'une fois »

et 28,6 % répondent « oui et plus de 10 fois ». Ces réponses objectivent **l'ampleur de la tâche d'animation autour du dispositif, dont l'échelle est propice aux synergies et également génératrice de complexité.**



J'ai pris conscience de l'étendue de l'écosystème d'acteurs à connaître.”



Un éco-gestionnaire, c'est une personne vers qui les habitants se tournent lorsqu'ils ont besoin d'être aiguillés, de savoir ce qui peut se faire et à qui s'adresser. Cela suppose qu'il soit hyperconnecté au territoire. Il doit connaître tous les acteurs.”

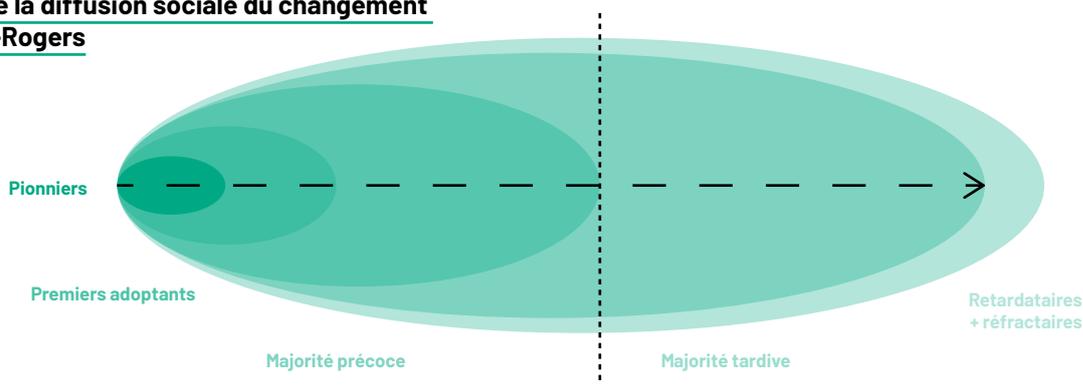


Par moment, les éco-gestionnaires travaillaient sur plusieurs territoires et la charge de travail semblait très conséquente. Il faut beaucoup de temps pour animer un collectif d'habitants et si on est éparpillé, généralement on les perd.”

Le travail autour de la cartographie d'acteurs a permis de confirmer que le volume de personnes impliquées vers le nombre d'éco-gestionnaires nécessite **une approche par « personne-relais », d'abord partenaires de mobilisation, avant d'être bénéficiaires.** Cette confirmation provient à la fois :

- Du retour d'expérience de l'ilot 13 avec qui il a été aisé de communiquer compte tenu de l'existence antérieure d'une gouvernance, de canaux de communication et de représentants des habitants ;
- Du retour d'expérience de Rosa Parks, quartier dans lequel l'expérimentation a été plus difficile notamment compte tenu d'une absence de clarté dans le système d'acteurs et d'un trop grand nombre d'intermédiaires (rendant les acteurs clés du changement peu accessibles) ;
- De la théorie de la diffusion sociale du changement d'Everett-Rogers (illustrée ci-dessous), celle-ci rappelle la nécessité de recruter les personnes-relais parmi les alliés du dispositif pour infuser efficacement dans le quartier.

Théorie de la diffusion sociale du changement d'Everett-Rogers

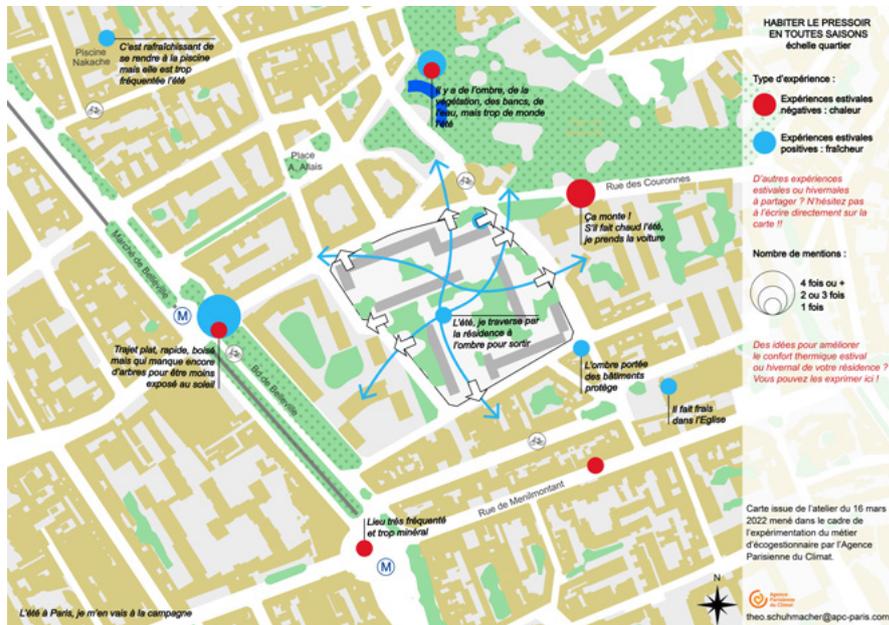


LA PARTICIPATION EST ATTENDUE PAR LES CITOYENS

L'Agence Parisienne du Climat a constaté, en s'outillant d'une **nouvelle méthode participative** pour s'adresser à ses bénéficiaires, que **l'ascendance est fortement attendue**. Par le terme « ascendance », on entend un mode d'interaction cultivant la co-responsabilité et l'écoute, valorisant le savoir expérientiel des citoyens et lissant les rapports d'autorités. Les personnes impliquées dans la démarche ont largement apprécié le renouveau du format de réunions et **attendent désormais d'être sollicitées directement, de manière participative et non plus seulement consultative**. L'Agence a rédigé un guide permettant de construire des ateliers participatifs dédiés au confort climatique.

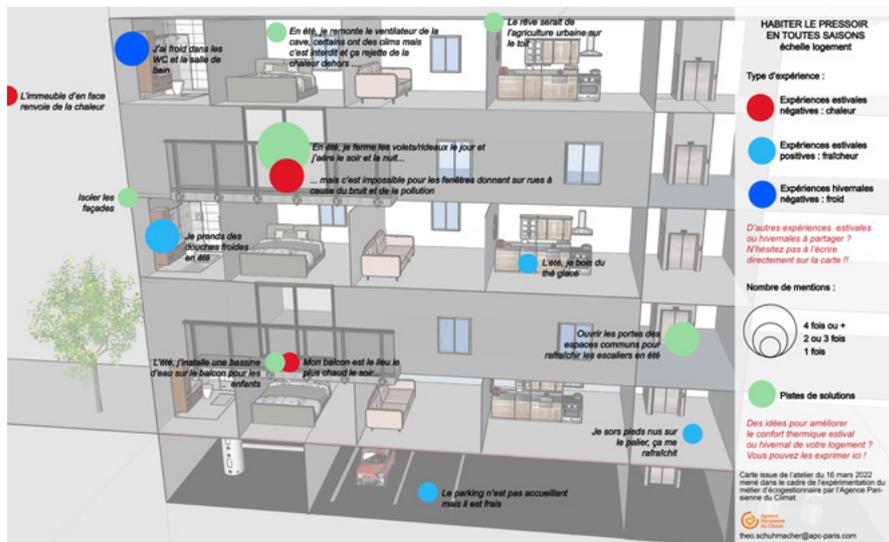
Ces ateliers ont été rapportés via un **ensemble de cartes sensibles, très instructives, lesquelles ont nourri les diagnostics**. Des exemples sont proposés ci-contre, le corpus exhaustif est lui aussi disponible sur demande.

Cartographie sensible du Pressoir au Bas-Belleville vis-à-vis du confort climatique (échelle quartier)

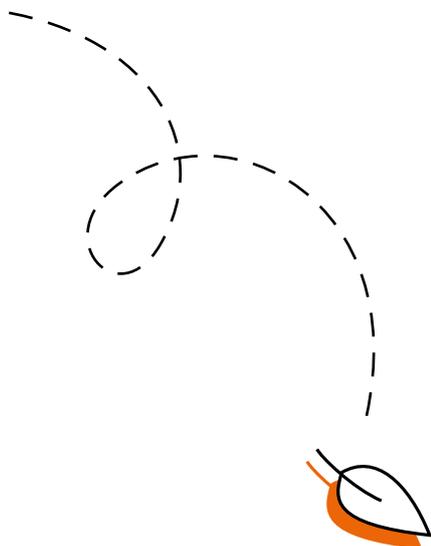


Source : Agence Parisienne du Climat - Juillet 2024

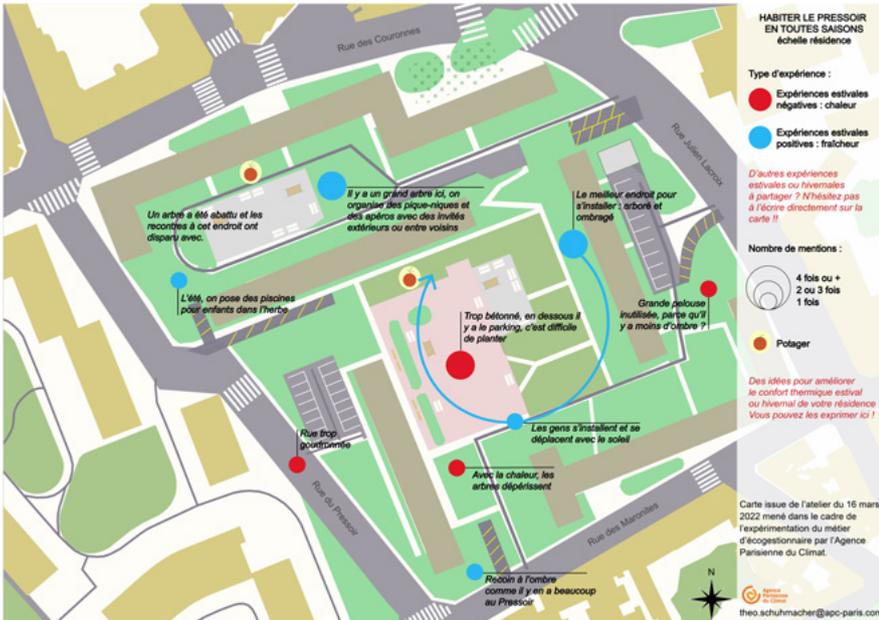
Cartographie sensible du Pressoir au Bas-Belleville vis-à-vis du confort climatique (échelle logement)



Source : Agence Parisienne du Climat - Juillet 2024



Cartographie sensible du Pressoir au Bas-Belleville vis-à-vis du confort climatique (échelle îlot)



Source : Agence Parisienne du Climat - Juillet 2024

Les diagnostics sensibles et techniques sont reconnus comme une **ressource de grande qualité** (« très précis, avec de nombreux indicateurs »). En revanche, le bilan de l'expérimentation à mi-parcours faisait état de la dissonance suivante :

“ Les enjeux des trois quartiers ont été déterminés par un processus de présentations / validations entre l'Agence Parisienne du Climat et la Ville de Paris, certes basé sur l'expertise de terrain mais sans l'agilité d'un processus de gouvernance locale. Les bénéficiaires du dispositif n'ont probablement pas perçu leur capacité d'actions ou de décisions.”

Ce point a été confirmé par les retours de l'enquête, et notamment ce retour de bénéficiaire :

“ Il n'y a eu pas de restitution du diagnostic, pas d'informations sur les actions choisies...”

NB : Le diagnostic du 19^e n'a été diffusé qu'aux élus, les deux autres diagnostics ont été restitués.

Malgré la formulation experte d'enjeux pertinents, ceux-ci **n'ont pas tous résonné avec l'envie des bénéficiaires**. Cela a pu alourdir voire stopper la démarche.

“ Entre les résidents qui viennent 1 fois ou en milieu de parcours et ceux qui partent en route...”

“ La copropriété doit être motivée / impliquée avant tout...”

“ Le plus grand blocage réside dans le manque d'intérêt des entreprises pour le travail collectif. Une entreprise qui détient une partie de la solution pour ses voisins ne s'en préoccupe malheureusement pas.”

“ [Il faut apprendre] à travailler avec un public habitant qui participe sur son temps libre. C'est tout à fait différent, c'est, selon moi, un public plus « fragile », qui est à chérir. [...]

Je pense que partir de trois quartiers sans demande initiale est complexe. J'aimerais qu'on teste une façon de faire basée sur les demandes de terrain. [...] Partir de demandes concrètes serait effectivement plus simple. L'ambition initiale était noble mais chronophage.”

À l'image de l'intervention de l'éco-gestionnaire sur l'îlot 13 dont les copropriétaires ont formulé un **besoin de rénovation a priori**, l'Agence Parisienne du Climat estime donc qu'il faut s'appuyer sur des initiatives citoyennes et mettre en place les conditions favorables à la récolte de ces dernières, plutôt que d'imposer des axes de travail. Parmi les conditions susmentionnées, un point est revenu de manière récurrente dans les entretiens : celui de la **présence locale de l'éco-gestionnaire sur les quartiers**.

“ Je me représentais l'éco-gestionnaire comme un bras armé des services décentralisés, une sorte d'agent déconcentré de la DTEC (Ville de Paris) ou de l'Agence Parisienne du Climat.”

“ Il manque un rapport de proximité. Peut-être devraient-ils avoir une permanence en mairie d'arrondissement ? Une nouvelle territorialisation de l'Agence Parisienne du Climat est à imaginer ? [...] c'est très rassurant de savoir qu'il existe une porte proche à laquelle frapper dans un monde qui est devenu très numérique.”

“ Un kiosque créé tout de suite une zone de dialogue.”

Un format de permanence hebdomadaire a été testé sur le Bas-Belleville, il a permis à l'éco-gestionnaire **de lier des relations privilégiées avec les acteurs locaux et un rapport sensible au quartier**. En revanche, la pérennisation de ce fonctionnement de proximité nécessite des conditions minimales de confort.

Au sujet de la permanence des éco-gestionnaires sur site :



Certes, nous avons proposé nos bureaux mais chez nous, ce n'est pas très confortable c'est-à-dire, sans doute trop petit. Cela devait être relativement précaire pour l'éco-gestionnaire et il fallait certainement jongler avec nos emplois du temps sachant que nous avons beaucoup de réunions. Il leur faudrait un bureau à part entière, 2 jours par semaine par exemple.”

Si la nécessité et l'intérêt des démarches participatives ont été plébiscité, l'expérimentation a permis de révéler trois difficultés liées à ce rapport de proximité et à ce désir de co-création.

Premièrement, l'éco-gestionnaire a pu constater, vivre ou être pris à partie de **situations qui le dépassent**. Ce point avait déjà été soulevé dans le bilan à mi-parcours et il avait été convenu que l'éco-gestionnaire devait « reconnaître son incapacité d'actions directes, mais ne pas créer de non-sujets en diffusant les constats observés aux personnes capables de s'en emparer ». L'expérimentation avançant, la stratégie a nécessairement évolué devant la quantité de situations de ce type venant parasiter l'intention initiale. Ainsi, sur le Bas-Belleville, les accords de groupe en début d'atelier ont été renforcés pour décider collectivement d'écarter certains sujets de la discussion et sur Rosa Parks, l'expérimentation a glissé vers un travail de mise en synergie des acteurs institutionnels, entre autres, faute d'une base saine et sereine (socialement et politiquement) pour discuter des projets de transition écologique concrets identifiés initialement (sobriété énergétique des entreprises et lutte contre l'îlot de chaleur urbain).



C'est difficile d'impliquer les gens ici, car tout le monde a un grand sentiment d'abandon. On se sent comme dans un territoire abandonné par les services publics.” (Rosa Parks)



À côté de tout ce que l'on vit et des manques basiques du territoire (sécurité, propreté, éclairage, soin), les projets menés par l'éco-gestionnaire pourraient paraître accessoires.” (Rosa Parks)

Deuxièmement, devenir un référent de quartier suppose une grande **disponibilité or le nombre de forces vives est aujourd'hui limité**.



Ils sont trop peu nombreux pour les missions qu'ils doivent accomplir.”

Troisièmement, il faut **relativiser l'énergie et le temps disponibles des citoyens**. Une disparité dans la compréhension des nouveaux modes de participation a été constatée. **L'hétérogénéité d'acculturation à la participation ou la facilitation** a pu générer des situations d'inconfort pour les éco-gestionnaires devant certains citoyens qui

« attendent qu'on fasse les choses pour eux » ou devant certains professionnels qui ne reconnaissent pas le savoir expérientiel.



Il y a un problème de gestion d'autorité. L'écologie vraiment intéressante n'est pas celle qui passe par l'autorité du fonctionnaire, c'est celle qui passe par les gens à qui on laisse la latitude de faire des choses qu'ils ont envie de faire et qui vont dans le bon sens. L'histoire que je me raconte est basée sur l'autonomie collective. Cela échappe à certains.”

LE SOUTIEN ENTRE ACTEURS ET LA CRÉATION DE LIEN SOCIAL SONT DEUX FONDAMENTAUX

Cette partie traite de la collaboration avec la Ville de Paris, avec les mairies d'arrondissement et les autres acteurs locaux, ainsi qu'avec les participants quels qu'ils soient. Elle met en exergue l'importance d'une bonne qualité relationnelle à toutes les échelles, pour un fonctionnement efficace et stimulant.

Le travail autour de l'organigramme des acteurs, réalisé en atelier d'autoévaluation, a permis notamment de mettre les mots suivant sur **l'interrelation avec la Ville de Paris et sur la supervision** de l'expérimentation de manière générale :

- Il a été difficile de placer la Ville de Paris entre « superviseurs » ou « partenaires » d'expérimentation. La question a été tranchée de la manière suivante : la Ville de Paris s'est factuellement positionnée en tant qu'évaluatrice sans spécifiquement prendre part au pilotage opérationnel, en revanche elle a souhaité reprendre le pilotage politique positionné initialement au niveau de l'arrondissement : elle a donc été placée dans la catégorie « supervision ». Ce flou de positionnement a été dommageable à certains moments de la conduite de l'expérimentation ;
- **La densité de personnes en supervision/accompagnement** (Agence Parisienne du Climat, Ville de Paris, mairies d'arrondissement, Une autre ville) est bien plus grande que le nombre de personnes en qualité d'éco-gestionnaires. Les trois ans de l'expérimentation ont souffert de vents contraires en termes de définitions et d'objectifs, probablement dû en partie à la multiplicité des superviseurs.

Le bilan à mi-parcours suggérait que « les projections divergentes autour de ce métier, [reflétaient] la nature expérimentale du dispositif (l'acceptation de l'incertitude et l'exploration de directions différentes [étaient jugées] inhérentes et nécessaires) ».

Tous les superviseurs n'ont pas suffisamment partagé cette même intention. Aujourd'hui, **tout en reconnaissant la richesse des échanges avec toutes les personnes intégrées au projet**, la difficulté « à réunir tous les possibles en une réalité fonctionnelle (quitte à abandonner certaines options) » semble aussi liée à un **processus politique et décisionnel complexe**. Le profil-type, les missions et le périmètre d'actions de l'éco-gestionnaire ont été remis en cause trop souvent sans laisser le temps de faire ses preuves.

Atelier «diagnostic sensible» organisé dans l'Ilot 13, juillet 2022



©Agence Parisienne du Climat

Par ailleurs, les interviewés ont unanimement décrits leurs **relations avec les éco-gestionnaires comme positives** : « fluides et agréables » pour les élus d'arrondissement vers qui les éco-gestionnaires se sont régulièrement tournés pour des points d'étapes et pour soutenir politiquement le projet en introduction des ateliers ; et « rassurantes, de confiance et neutres » pour les bénéficiaires.



Leurs conseils techniques sont précieux. Comme ce sont des gens indépendants, qu'il n'y a pas de rapport « entreprise à client », on a confiance en eux.”



L'éco-gestionnaire est cette personne qui instaure une relation de confiance, qui sait apaiser les méfiances.”

L'intelligence situationnelle et l'accessibilité des différents éco-gestionnaires ont été grandement appréciées. Quant à la question 13 de l'enquête numérique « êtes-vous satisfait de votre parcours avec les éco-gestionnaires ? », seules 4 personnes ont répondu non sur 24 répondants. Parmi ces 4 personnes, 2 se sont qualifiées « partenaires », 1 s'est qualifiée « superviseur » et la dernière s'est qualifiée « bénéficiaire ».

Réciproquement, les éco-gestionnaire s'estiment **largement soutenus par les élus arrondissement et les équipes de développement local**. Ce soutien a pris la forme d'une visibilité politique, d'aide à la diffusion d'informations, de communication, de partage de connaissances liées aux territoires ou de rencontre conjointe des acteurs.

Vis-à-vis du public non professionnel, les éco-gestionnaires relèvent **la nécessité d'une grande adaptation, de ressources pédagogiques (notamment la répétition) et de capacités à créer des convergences** dans un contexte où « chacun a sa vitesse, ses besoins, ses envies ou son enjeu clé ».



Pour beaucoup de propriétaires, l'éco-gestionnaire/l'Agence Parisienne du Climat est d'abord quelqu'un qui explique quelles sont les aides disponibles pour isoler et réhabiliter son logement. [...] L'un des gros enjeux est l'enjeu économique, beaucoup veulent connaître les coûts et c'est tout.”



Comme la participation reste volontaire, il est difficile d'adresser des idées de partage de dépenses et des projets en commun.”



C'est vrai qu'à chaque fois, ne viennent que ceux qui sont intéressés, ceux qui sont disposés à y consacrer une soirée.”

Un an et demi est sans doute trop peu encore pour que les éco-gestionnaires soient unanimement reconnus et justement identifiés. **L'approche sociale, fédératrice et capacitante, qui manque encore de considération malgré son importance en matière de transition écologique, ne peut porter ses fruits que sur le temps long**. En attendant, les éco-gestionnaires ont gardé en tête que la plupart des personnes impliquées ont participé en dehors de leurs pratiques professionnelles. Ils **ont cultivé un cadre de confiance, apaisé et joyeux**, en tâchant de questionner systématiquement leurs apports.

LE CADRE EXPÉRIMENTAL A PARFOIS MANQUÉ DE LISIBILITÉ

Trois données issues de l'enquête viennent éclairer la question de la compréhension et de la visibilité de l'expérimentation. Il s'agit des questions 7, 9 et 19 dont voici les résultats :

- 93,1% ont répondu oui à « êtes-vous en mesure d'expliquer à quelqu'un le rôle des éco-gestionnaires ? »,
- 93,1% ont répondu oui à « le lien entre le travail des éco-gestionnaires et la transition écologique des quartiers vous apparaît-il clairement ? »,
- 84% ont répondu oui à « les outils de communication des éco-gestionnaires vous semblent-ils adaptés ? ».

Au-delà des données quantitatives positives, l'écoute et la lecture des avis ont néanmoins fait des mécompréhensions. Celles-ci s'expliquent par des interférences au travail et aux messages de l'éco-gestionnaire.

La première interférence réside dans les **divergences d'acception du terme « expérimentation »**.

L'équipe mobilisée sur la mission éco-gestionnaire à l'Agence Parisienne du Climat a suivi une formation concernant les démarches expérimentales. Celle-ci a été très instructive et a permis de comprendre que le terme « expérimental » cesse d'être complètement opérant dès l'instant où l'on mobilise des

personnes en vue d'une réalisation pérenne et définitivement impactante pour leur vie. En guise d'illustration et sans que cela soit un sentiment partagé unanimement, deux bénéficiaires ont exprimé leur inquiétude à l'idée de faire partie d'un groupe « test ».



Attention au niveau de votre communication, vous tournez tout vers une expérimentation de l'éco-gestionnaire. Nous, copropriétaires et membres de conseils syndicaux, ne le voyons pas comme cela et nous ne voulons pas essayer les plâtres d'une expérimentation [...] ça fait peur."

Parallèlement, d'autres se sont sentis favorisés.



On est très content d'avoir été choisi comme site-pilote, on a le sentiment d'être privilégié, en avance de phase."

Quoiqu'il en soit, certains acteurs n'étaient pas prêts à pleinement offrir une place à l'expérimentation. Les éco-gestionnaires ont fait l'objet de deux injonctions contradictoires : **une injonction à l'exploration et une obligation de résultats**. Cette tension a parfois freiné le pouvoir d'agir et la créativité. Le droit à l'essai et l'erreur n'a jamais été clairement formulé et les conditions d'une exploration rapide et complète n'ont pas non plus été réunies.



Je crois que l'expérimentation a fonctionné, elle a abordé plein de questions, elle apporte des enseignements. Cela donne envie d'explorer davantage. Ce qui est dommage, c'est que la commande [ait été celle] d'une réussite alors que c'est une expérimentation et que cela suppose des échecs."



J'ai sans doute fantasmé le fait que l'écogestion allait être une révolution rapide et immédiate. [...]. Les éco-gestionnaires sont confrontés, comme tous les autres acteurs, aux pesanteurs (qu'elles soient politiques ou administratives) qui freinent le passage à l'action."

Ensuite, au fil de l'expérimentation, le nom « éco-gestionnaire » s'est révélé être vecteur de confusion et peu adapté au métier réellement testé. L'étendue du territoire d'expérimentation au regard de la disponibilité humaine n'a pas permis de faire l'expérience de l'identité de gestionnaire, qui nécessite une présence continue sur un lieu d'échelle beaucoup plus réduite. L'éco-gestionnaire s'est en réalité positionné comme « facilitateur » et s'est éventuellement projeté en tant que formateur de gestionnaires.

La position de facilitateur elle-même a entraîné des interrogations telles que : « faut-il faire ou faire faire ? » ou « à quel moment d'un projet le travail de l'éco-gestionnaire s'arrête-t-il ? ».



L'une des grandes difficultés de ce positionnement de facilitateur est de motiver, de générer des envies sans générer le besoin de résultats immédiats, sans effort. Initier une dynamique sans être central dans la mise en œuvre ne va pas de soi."

Ces **difficultés à arrêter le périmètre de travail de l'éco-gestionnaire** a créé de l'inconfort et parfois de l'inefficacité.

Le postulat de départ était que l'éco-gestionnaire ait le mandat d'intervenir sur l'espace privé comme sur l'espace public, afin de créer des synergies nouvelles : un îlot privé végétalisé ouvert au public pendant les canicules ou une ombrière tendue de façade privée à façade privée pour ombrager la rue par exemple. L'éco-gestionnaire devait être un acteur des « interfaces », positionnement renforcé par la nature de l'Agence Parisienne du Climat, elle-même parapublique. Dans les faits, cela n'a pas été possible. Cette situation a, d'un côté, créé des attentes sur l'espace public vis-à-vis des bénéficiaires, lesquelles n'ont pas pu être honorées faute de mandat réel cédé à l'Agence Parisienne du Climat et, d'un autre côté, a compromis le public dans le secteur privé, alors même que certains représentants publics préfèrent tenir ce dernier à distance.



Les services ont une certaine frilosité à s'introduire dans la vie des gens, c'est-à-dire les cœurs d'îlots ou les habitudes de vie. Leur domaine de compétence est l'espace publique [...] Pourtant, les questions de transition écologique ne connaissent pas ce genre de frontière."



Sur l'espace privé, les gens font bien ce qu'ils veulent."



La gestion des interfaces est complexe."

L'expérimentation a manqué de latitudes nouvelles et de souveraineté. Par exemple, faute de permission politique, la démarche sur Rosa Parks n'a pas connu de lancement officiel, pourtant essentiel pour engager un élan collectif. Les **événements de lancement sur le Bas-Belleville et l'îlot 13 ont effectivement été des moments clés.**

La **communication claire et active est essentielle à la mobilisation** autour des transitions écologiques, elle aurait pu être plus affirmée.



Je pense simplement que le dispositif manque de publicité. Une meilleure publicité permettra certainement un déblocage. En effet, les éco-gestionnaires seront de plus en plus sollicités et pourront partir de besoins réels pour créer une réponse de plus en plus adaptée à la demande."

Soirée de lancement de l'expérimentation dans l'îlot 13, octobre 2022



©Agence Parisienne du Climat



Si la démarche devient connue alors il y aura plus de monde pour s'en emparer.”

Enfin, en guide de dernière interférence identifiée, on trouve **l'articulation parfois mal ajustée avec d'autres dispositifs de la Ville de Paris**. L'éco-gestionnaire a pu parfois se trouver positionné en « superposition ». La **plupart des relations avec des groupes connexes ont été très fertiles**, d'autres plus irrégulières notamment sur Rosa Parks, générant de l'incompréhension à certaines étapes du projet malgré les tentatives d'articulation initiées par l'éco-gestionnaire.



Sur Rosa Parks, il y a une superposition de dispositifs qui crée un flou : qui est disponible ? à quel titre ? est-ce bien nécessaire ?”



Il faut insister sur les cobénéfices, monter en capacité d'orienter les gens à travers tous les dispositifs existants. Reste qu'il faut aussi bien définir les périmètres, les limites de prestations de l'éco-gestionnaire...”

LE PORTAGE PAR L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT A FAIT SES PREUVES

L'évaluation a permis de reconnaître des cinq avantages inhérents au portage de l'expérimentation par l'Agence Parisienne du Climat, lesquels sont listés ci-dessous :

- **Le réseau d'experts en transition écologique** gravitant à l'intérieur et autour de l'Agence, mobilisable facilement et rapidement ;
- **Le pilotage de dispositifs d'accompagnement connexes** (CoachCopro, Adaptaville, CoproOasis, etc.) permettant d'orienter efficacement les bénéficiaires ;

- **L'ancrage territorial**, c'est-à-dire les relations simples et souples avec les acteurs locaux et notamment le lien étroit avec la collectivité ;
- **La connaissance du territoire parisien** (renforcée aux droits des trois quartiers via les diagnostics) ;
- **La dimension parapublique et neutre** qui inspire confiance.



Les gens savent qu'ils peuvent se servir de nous pour parler à la Ville mais ils savent aussi que nous ne sommes pas la Ville ; nous sommes un tiers de confiance qui ne demande rien en retour, qui n'impose rien. Nous nous présentons comme un tiers extérieur sans rapport de donneur d'ordre, avec une attitude d'écoute, une façon de donner la parole et de travailler de manière collaborative.”

Outre ces dispositions a priori importantes, l'Agence Parisienne du Climat a aussi a posteriori démontré une **compréhension et une capacité à considérer le facteur humain** dans les démarches de changement engagées. La **disponibilité des équipes a été appréciée**.

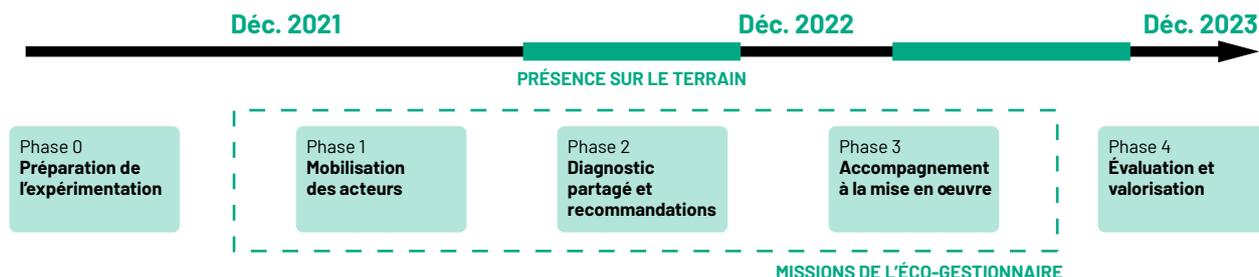


Le plus grand atout d'un éco-gestionnaire est le temps qu'il a à consacrer au quartier. Par exemple sur l'îlot 13, j'étais parfois disponible 10 h par semaine pour les copropriétaires. Il faut avoir la capacité à répondre à beaucoup de sollicitations (qui peuvent être des attentes techniques ou relationnelles).”

L'Agence Parisienne du Climat a su mettre en place une méthode efficace, décrite en première partie.

Parallèlement à ce tableau positif, deux points ont été dommageables à l'expérimentation.

Les étapes clef de l'expérimentation et missions de l'éco-gestionnaire



D'abord, la **discontinuité de la présence d'un éco-gestionnaire**. Il y a eu jusqu'à trois renouvellements de postes en trois ans. Ce faisant, **la présence active sur le terrain n'a été effective que durant une année et demie**.



J'ai trouvé dommage ce turnover d'éco-gestionnaires. Tous les interlocuteurs ont été super mais j'ai quand même vu passer 4 à 5 personnes. Je crois que les choses se passent plus sagement avec un interlocuteur pérenne, lorsqu'une relation de confiance se crée.”

NB : Cela n'a pas été dommageable sur l'îlot 13 où la continuité de l'accompagnement a pu être assurée sans interruption contrairement aux deux autres quartiers.

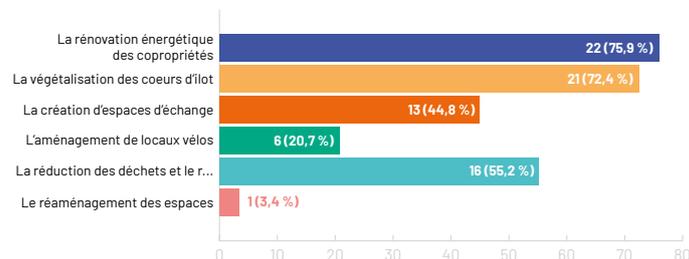
Développer le métier d'éco-gestionnaire sur des contrats courts (1 an) ne permet pas d'assurer une mobilisation continue. Pour pallier ce contexte défavorable à une incarnation du dispositif, l'Agence Parisienne du Climat a constitué un groupe co-responsable de l'expérimentation avec l'aide précieuse des autres pôles d'expertises internes. Elle a, de plus, assuré une bonne réactivité en termes de réponse aux mails envoyés sur la boîte spécifiquement créée pour l'écogestion. Elle a enfin créé un blog, permettant de constituer progressivement la mémoire du projet.

Aussi, l'Agence Parisienne du Climat **s'est repliée, à certains endroits, sur sa compétence phare, celle de la rénovation**, à la fois parce que c'est une zone de confiance qui permet de faire émerger des résultats rapides très satisfaisants et à la fois parce que c'est ainsi qu'elle est perçue et qu'elle a été attendue par la Ville de Paris.



Je regrette par ailleurs que l'ambition initiale ait été réduite à une compétence spécifique de l'Agence Parisienne du Climat. Pour moi, le test était l'occasion d'explorer l'étendue des thématiques et des ambitions. Aujourd'hui, j'ai le sentiment qu'on s'enferme dans un sujet pointu, l'éco-gestionnaire semble être un CoachCopro + sur l'îlot 13 par exemple. [...] J'ai la sensation que l'Agence a été bridée.”

Les réponses à la question 24 « selon vous quels sont les objets de transition dont les éco-gestionnaires devraient s'emparer en priorité ? » démontrent parallèlement des attentes plus diversifiées.



CONSTRUIRE ET METTRE EN PRATIQUE UN MODÈLE DE TRAVAIL POUR L'ÉCO-GESTIONNAIRE PERTINENT, APPROPRIABLE ET EFFICACE

90%

Enseignement 1

Le travail d'entremise et de soutien à la mutualisation à l'échelle d'un quartier répond à un besoin réel et nécessite une approche par personnes-relais qu'il faut savoir identifier et dont il faut soigner les relations.

Enseignement 2

Les citoyens attendent d'être impliqués de manière participative ; qui plus est, la participation permet de faire émerger des envies qui sont les moteurs des projets futurs.

Enseignement 3

La qualité relationnelle entre tous les acteurs et le soutien politique sur le temps long sont cruciaux et déterminent la réussite de ce projet basé sur le lien social et la mise en capacité des citoyens.

Enseignement 4

La clarté des interventions proposées et l'écho politique ou institutionnel sont essentiels à une pratique sereine et efficace du métier.

Enseignement 5

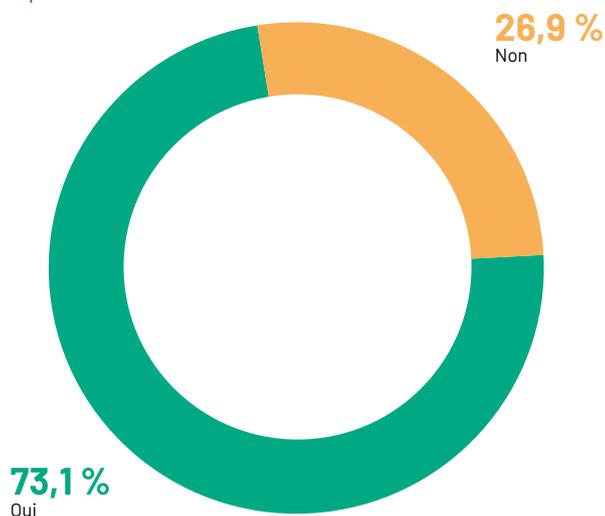
L'Agence Parisienne du Climat est un acteur compatible et pertinent pour soutenir le déploiement de ce métier.

OBTENIR DES PREUVES D'AVANCÉES OU D'IMPACTS EN TERMES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ÉCO-GESTIONNAIRE A UN POTENTIEL CONFIRMÉ DE RENFORCEMENT DE LA DYNAMIQUE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

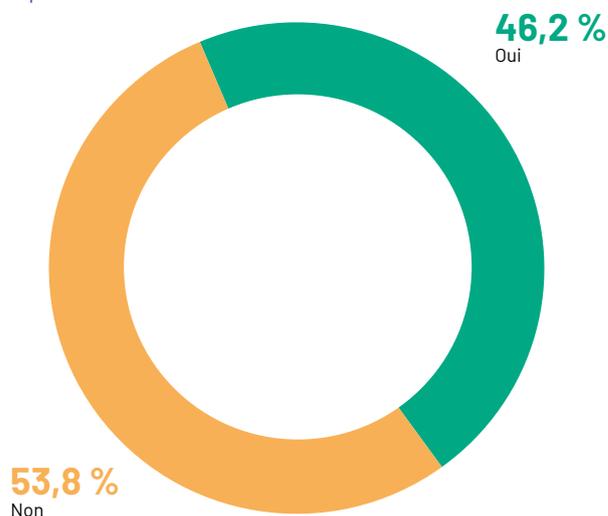
Les éco-gestionnaires vous ont-ils permis d'identifier les leviers de la transition écologique à l'échelle d'un quartier et de comprendre l'intérêt de l'action collective/mutualisée (information) ?

26 réponses



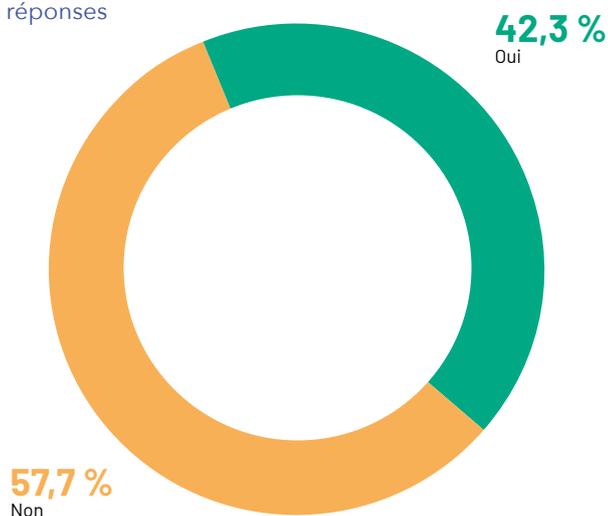
Les éco-gestionnaires vous ont-ils permis d'identifier votre propre capacité de réflexions et d'actions en faveur de la transition écologique des quartiers (mise en capacité) ?

26 réponses



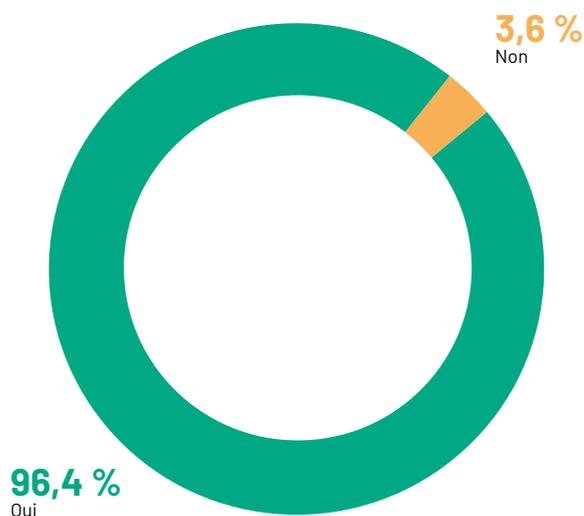
Les éco-gestionnaires vous ont-ils permis aidé intellectuellement ou matériellement à mettre en place une action en faveur de la transition écologique (mise en action) ?

26 réponses



Selon vous, les éco-gestionnaires peuvent-ils à terme contribuer significativement à la transition écologique des quartiers ?

28 réponses



La contribution des éco-gestionnaires à la transition écologique des quartiers (et par là des acteurs ciblés) est objectivable par une série de résultats de l'enquête, exposée ci-dessus.

Les résultats de la question 15 montrent que les éco-gestionnaires se sont **montrés efficaces en termes de sensibilisation et d'apport d'informations ou de conseils**.



L'apport majeur de l'éco-gestionnaire, c'est qu'il nous mûche un peu le travail, on évite les écueils, on est guidé directement vers la bonne information. C'est un gain de temps et ça nous rassure dans nos décisions.”

Les questions 16 et 17 viennent ensuite indiquer que la mise en capacité et la mise en action souhaitées n'ont concerné qu'une minorité de personnes. Cette information ne vient pas décrire la faillite du dispositif puisque 27 répondants sur 28 estiment que les **éco-gestionnaires répondront à terme à l'enjeu fixé**. Les entretiens d'acteurs viennent aussi confirmer que **la croyance en la pertinence du dispositif est acquise**.



Je suis convaincue de la pertinence du dispositif. Les gens attendent vraiment un référent de proximité.”



Nous sommes forts d'une expérimentation de 3 ans (on sait ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas) et nous avons désormais 4 ans devant nous. Nous pouvons être ambitieux.”



J'y crois, le tissu parisien est constitué à 80% de surfaces privées, il y a un lien très intéressant à créer.”



Ce n'est pas un métier superflu du tout. Je verrais cependant plus de pertinence à ce qu'il y ait un professionnel par quartier.”

L'explication de la difficulté à transformer la sensibilisation en passage à l'action s'explique d'abord par le **manque de temps** « pour terminer l'expérimentation telle qu'elle a été imaginée initialement ». L'îlot 13 est l'exemple le plus concret : les copropriétés ont été rassemblées il y a moins d'un an autour d'un projet de DTG mutualisé, une démarche inédite, il est donc normal de ne pas observer les effets dès aujourd'hui, c'est-à-dire : un programme de travaux voté en assemblée, des achats groupés négociés et un chantier de rénovation mutualisé qui porte ses fruits en matière de réduction de consommations énergétiques.



C'est trop court, cela mérite d'être poursuivi.”

Reste que, l'Agence Parisienne du Climat reconnaît le **manque de « petits projets tangibles réalisés vite »**, pour augmenter significativement la confiance et la visibilité du dispositif. Bien que les réunions d'entremise, de sensibilisation ou de réassurance, soient des vecteurs essentiels de la transition, **les bénéficiaires peinent à les percevoir comme tels. La plupart des personnes touchées attendent « des apports concrets »**.

En effet, les éco-gestionnaires atteignent « pas seulement mais avant tout des personnes déjà très sensibilisées ». Ce constat était prévisible puisque toute diffusion sociale d'un changement commence par les acquis à la cause. Nécessairement, ces derniers sont ceux qui ont de **grandes attentes en matière de transition écologique, ceux qui ont depuis longtemps conscience de l'urgence et le besoin d'une réactivité forte** du service public.



Pour moi et c'est ma sensibilité, il faut quand même que les apports de l'éco-gestionnaire soient concrets. Sensibiliser sur les défis c'est bien, mais il faut vraiment que cela se concrétise...”

L'expérimentation a pâti d'un **manque de moyens et de soutien** compte tenu des ambitions affichées.



Il faut accélérer et embaucher ! Peu de monde et de moyens pour une tâche colossale.”



Trop peu de personnes pour un tel défi qui devrait mobiliser toute la société.”



Quoiqu'il en soit l'éco-gestionnaire ne peut pas être seul, il doit se brancher à l'écosystème.”



Je pense que c'est aux collectivités d'avoir les moyens de l'accélération des transitions, c'est aux collectivités d'aménager les synergies entre les dispositifs d'aide à la transition.”

La suite développe succinctement le travail effectué sur les trois quartiers sous forme de trois fiches de synthèse. Ces fiches permettent d'illustrer et d'objectiver les impacts concrets de l'expérimentation. Le postulat de départ était effectivement d'innover, de mutualiser, de massifier, et non pas de simplement sensibiliser : les premières réussites sont décrites ci-après.

L'ÎLOT 13, UNE RÉNOVATION COMMUNE À TROIS COPROPRIÉTÉS



Sans l'Agence Parisienne du Climat, nous aurions fait ce DTG mais la réflexion n'aurait été faite avec d'autres copropriétés et elle aurait été beaucoup plus longue.”

- 1 îlot dense de 7 copropriétés
- 1800 habitants
- 850 logements
- Immeubles trente glorieuses, homogénéité architecturale, des besoins de rénovation importants

Marche exploratoire organisée au sein de l'îlot 13, novembre 2021



©Agence Parisienne du Climat

<p>Évènements clés</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1 réunion de lancement 1 marche exploratoire et 1 balade thermique 3 visites avec les bureaux d'études qui ont candidaté pour la réalisation du DTG mutualisé 1 atelier «Construire un lieu de vie plus durable dans l'îlot 13» 6 réunions de travail pour lancer un DTG (Diagnostic Technique Global) mutualisé
<p>Réussites</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entremise de bénéficiaires particuliers avec des bureaux d'études, porteurs de solutions • Innovation éprouvée : DTG mutualisé (3 copros sur 7) : affichage de mobilisation, accompagnement à la rédaction de l'AO, mise en relation avec 7 bureaux d'études (BE) aptes à répondre, aide à la lecture des offres, aide à la sélection du lauréat via mise à disposition d'une grille d'aide à la décision. Expérience valorisée à travers un guide • Posture de tiers de confiance
<p>Difficultés rencontrées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Certains copropriétaires attendent des précédents réussis avant de s'engager (cas de 2 copropriétés). • La compétence « rénovation » l'emporte dans l'esprit des bénéficiaires de l'îlot 13, difficile de mobiliser sur un autre sujet pour le moment, à l'exception peut-être du sujet des énergies renouvelables (les toitures solaires sont évoquées dans le DTG).
<p>Suites possibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la lecture du DTG mutualisé, aide à la création du programme de travaux, cooptation dans le programme Éco-Rénovons Paris+ de la Ville de Paris • Estimation des économies d'énergies, d'émissions de GES et d'échelles • Projets complémentaires basés sur des envies déjà formulées à déclencher (solaire, récupération d'eau de pluie, végétalisation, ouverture de la cour d'école, revêtements de sol, locaux vélos, biodéchets)

LE BAS-BELLEVILLE, UNE COMMUNAUTÉ DE VOISINS RÉUNI AUTOUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



J'ai renforcé ma conviction de la nécessité de la transition écologique.”

- 16 îlots
- 10 000 habitants
- 4600 logements
- Quartier résidentiel avec une mixité de logements sociaux et privés
- Quartier politique de la ville (QPV) et quartier veille active (QVA)

Atelier participatif organisé au sein du quartier Bas-Belleville, mai 2023



©Agence Parisienne du Climat

Évènements clés

Mars 2021 : **atelier** participatif « habiter le Pressoir en toutes saisons »

Septembre – novembre 2022 : **évènement de lancement et restitution du diagnostic territorial** ; présentation en réunion publique lors de la concertation PLU

Décembre 2022 : **balade climatique** (concertation PCAET)

Avril 2023 : **visite de chantier** Paris-Habitat (82 rue des Couronnes)

Mai 2023 : **atelier participatif** pour la transition écologique du Bas-Belleville dont quizz de rappel du diagnostic partagé (Maison de l'Air) et lien avec le projet Embellir Votre Quartier Belleville-Amandiers

Juin 2023 : **groupe de travail** rénovation énergétique concertée des copropriétés

Juin 2023 : **atelier confort climatique** Place Alphonse Allais

Juillet 2023 : **réunion des groupes de travail**

Octobre 2023 : **atelier** réaménagement cœur d'îlot, rafraîchissement, végétalisation et récupération d'eaux de pluie

Réussites

- **Liens étroits avec l'EDL** et le Centre Social la mairie du 20^e
- **100 habitants « moteurs » mobilisés**
- Animation d'une communauté

Difficultés rencontrées

- L'irrégularité dans la mobilisation des habitants (même les plus actifs)
- Ceux qui souffrent de précarité énergétique sont les moins accessibles
- La mobilisation des bailleurs n'a pas porté ses fruits
- Le projet d'ombrières saisonnières n'a pas abouti

Suites possibles

- Accompagnement de l'EDL dans la **rédaction du nouveau contrat de ville**
- Poursuite de trois actions avec le groupe de travail pour la transition écologique du Bas-Belleville : **mise en place de récupérateurs d'eau de pluie, FAQ de la rénovation énergétique, diagnostic « volets » initié par les habitants suite au groupe de travail rénovation mutualisée**
- Demande d'accompagnement à la végétalisation et gestion des eaux pluviales, formulée par la copropriété du Pressoir (Projet habitants « Le Pressoir Tropical »)

ROSA PARKS, UN RÉSEAU D'ACTEURS QUI DÉPASSE LES CONSIDÉRATIONS LOCALES ET LES CAPACITÉS DES ÉCO-GESTIONNAIRES



En fait, il y a une tutelle administrative à considérer, une chaîne décisionnelle à remonter, il faut beaucoup (beaucoup) de motivation pour l'escalader à contre-courant...”

- 9 grands îlots urbains
- Quartier mixte, forte présence d'entreprises d'envergure nationale et commerces
- Seulement 3 000 habitants
- Quartier de Veille Active

Visite du quartier de Rosa Parks, parvis de la gare identifié comme un îlot de chaleur urbain



©Agence Parisienne du Climat

Évènements clés

Rencontres avec les **entreprises** (commerces et bureaux) en binôme avec le projet quartier économie circulaire puis démarchage avec l'élu du 19^e (Philippe Mantes) : Cargo, BNP, UGC, Altaréa, ENEDIS, Leclerc, etc

Rencontre et visite du bâtiment avec le **syndic des entrepôts MacDonald et identification d'espaces vacants mobilisables pour des projets de quartier**

Exploration de solutions de stationnements vélo sécurisés

Rencontres avec les **dispositifs publics ou associatifs** opérant sur le site : Grajar, EACB, centre social, Capacité, Responsable de quartier, assemblée citoyenne, Ilot Fertile (Dédale), Lab Emile et Rosa, La Pile (Territoire Zéro Chômeur LD) et les directions de la Ville de Paris (DU, DAE, DVD)

Réussites

- **Bons contacts avec les élus** d'arrondissement en charge de la transition et le syndicat des entrepôts MacDonald
- **Mise en relation entre tous les acteurs des dispositifs du quartier et soutien**
- Projet de transformation d'un cœur d'îlot privé en jardin d'aromates ouvert aux habitants du quartier

Difficultés rencontrées

- Des enjeux sanitaires et de sécurité qui rendent le discours écologique inaudible
- Les entreprises n'ont pas montré de motivation, se sont avérées être une cible difficile d'accès pour l'éco-gestionnaire de quartier, entre autres car les décisions en termes de transition écologique se prennent aux sièges et non localement.
- Malgré une très forte convergence d'intérêts formulés par tous les acteurs du quartier, le projet d'aménagement participatif anti-ICU sur le parvis n'a pas abouti compte tenu d'une absence de validation politique. À noter, une reprise partielle du sujet par la DTEC à travers le plan ombrières hors dynamique locale.
- Malgré des initiatives de la part de l'éco-gestionnaire pour articuler les dispositifs existants, la coordination entre les autres dispositifs existants davantage soutenus politiquement (Territoire Zéro Chômeur Longue Durée, Quartier d'économie Circulaire, Ilot fertile, etc.) a manqué.

Suites possibles

- L'accompagnement « éco-gestionnaire » de ce quartier s'arrête. Mais il serait intéressant d'accompagner les acteurs dans la réflexion long terme de l'aménagement du parvis (accompagnement EDL) ainsi que sur la sécurisation du stationnement vélo.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'EXPÉRIMENTATION DESSINANT DES PERSPECTIVES D'ESSAIMAGE

Les actions mises en place ou facilitées sont encore réduites en termes de nombres et de diversité. Néanmoins, l'expérimentation offre des **enseignements clés et du contenu à essayer**.

Les expériences comparées sur l'îlot 13, le Bas-Belleville et Rosa Parks permettent de dire que le travail de l'éco-gestionnaire est facilité lorsque :

- Le quartier est relativement petit et déjà organisé (avec des représentants) comme sur l'îlot 13 ;
- Le quartier dispose d'une équipe de développement local sur site comme sur le Bas-Belleville ;
- Le quartier est majoritairement résidentiel (les acteurs des changements de pratiques sont accessibles) ;
- Le soutien politique est affirmé.

Ces conditions n'étaient pas toutes réunies sur Rosa Parks, cela explique l'arrêt de l'intervention sur ce site. En revanche, le travail sur l'îlot 13 et sur le Bas-Belleville peut se poursuivre. Sur ces deux derniers quartiers, **la méthode (c'est-à-dire la succession d'un diagnostic technique et sensible, du recrutement de personnes-relais puis de la mise en place de groupes de travail) s'est révélée fonctionnelle** avec des déploiements nécessairement différents (en termes de vitesse et d'effets).

Ainsi, il y a effectivement du contenu à essayer, quant à la manière d'essayer, cela est dépendant du type d'acteurs concerné. En illustrant le propos avec la cartographie d'acteurs du Bas-Belleville, on identifie **différentes manières de diffuser la méthode éprouvée**.

Cartographie des acteurs du Bas-Belleville



Le premier dispositif est à destination de la communauté de bénéficiaires des éco-gestionnaires, il s'agit du **blog** dont les objectifs étaient exprimés dans le bilan à mi-parcours en ces termes : « favoriser le passage de relai vers les acteurs du territoire en leur transmettant des compétences/des outils et fidéliser/récompenser les énergies déployées sur le projet ». Le blog, dont la refonte est nécessaire pour le renouveau du projet en 2024, devrait héberger : des articles constituant la mémoire des rencontres, des FAQ (notamment sur la rénovation mutualisée), éventuellement les diagnostics ou tous autres outils permettant l'autonomisation des citoyens vers leur propre transition écologique.

Le second dispositif est destiné aux professionnels de l'Agence Parisienne du Climat et à la communauté de cette dernière, il regroupe **tous les documents de retours d'expérience de l'expérimentation**. Ces documents sont d'ores et déjà diffusés en interne et seront disponibles sur demande sur le site de l'Agence : www.apc-paris.com. Parmi eux, on en trouve 2 en annexes :

- le **guide du DTG mutualisé**, qui explique comment identifier un potentiel de rénovation mutualisée, comment créer un groupe de travail de copropriétaires fonctionnel, comment rédiger un cahier des charges adapté, comment accompagner l'envoi des demandes de devis (sourçage de prestataires) et enfin comment accompagner la prise de décision (grille de sélection du lauréat) ;
- le **guide de la démarche d'ateliers participatifs**, qui accompagne pas à pas un opérateur dans la création d'un déroulé d'atelier destiné à recueillir le savoir expérimental des usagers d'un quartier (de la définition de l'intention globale jusqu'à la diffusion du compte-rendu sensible et à la prise en charge des actions à mener en rebond).

Enfin le troisième dispositif est le **programme de formation qualifiante**. Ce programme a été esquissé et fait l'objet d'une note spécifique. La condition pour aller plus loin suppose l'affirmation de l'appétence de la cible prioritaire identifiée, à savoir les services municipaux.

OBTENIR DES PREUVES D'AVANCÉES OU D'IMPACTS EN TERMES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

40%

Enseignement 1

L'ambition de l'éco-gestionnaire est très grande, les moyens à disposition peuvent donc paraître accessoires, la reconnaissance et légitimité suivra la réalisation de projets concrets et s'accroîtra avec le temps.

Enseignement 2

L'expérimentation sur l'îlot 13 a permis de réaliser un premier DTG mutualisé, une opération pionnière ; les enseignements de cette expérience ont été rédigés dans un guide.

Enseignement 3

L'expérimentation sur le Bas-Belleville a permis de construire une méthode de participation et de création d'une communauté d'intérêt qui commence à porter ses fruits (mobilisation sur le diagnostic volets par exemple) ; les enseignements de cette expérience ont été rédigés dans un guide.

Enseignement 4

L'éco-gestionnaire peut difficilement avoir un impact à l'intérieur d'entreprises peu locales et sur des quartiers impliquant un grand nombre et une grande diversité d'acteurs comme Rosa Parks (faute de mandat clair pour prendre en charge la coordination).

Enseignement 5

L'essaimage peut d'ores et déjà avoir lieu sur l'îlot 13, sur Bas-Belleville et à l'intérieur de l'Agence Parisienne du Climat ; pour le renforcer il pourrait être intéressant d'aboutir le projet de formations (à destination notamment des acteurs des collectivités et entre autres des EDL).

TROUVER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE SOUTENANT CE PROCESSUS D'AIDE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES QUARTIERS

LE CYCLE DE 4 ATELIERS DE TRAVAIL AUTOUR DU MODÈLE ÉCONOMIQUE N'A PAS PU ABOUTIR SUR DES OPPORTUNITÉS DE RÉMUNÉRATION IMMÉDIATES

L'Agence Parisienne du Climat et Une autre ville ont travaillé sur le modèle économique de l'éco-gestionnaire au cours de 4 ateliers en début d'expérimentation. Le résultat de ce travail achevé en juin 2022 est disponible en annexe. En synthèse, sept postures plus ou moins sources de revenus ont été identifiées et parmi elles, 3 avaient été finalement sélectionnées comme les plus adaptées au contexte de l'expérimentation (atouts de l'Agence Parisienne du Climat, moyens à disposition) : **la posture de l'amorceur, la posture du mutualisateur et la posture du formateur.**

La **posture d'amorceur** se réfère au travail de diagnostic de quartier, de création et d'animation d'une communauté de citoyens, d'identification d'enjeux prioritaires et de constitution de groupes de travail thématiques. Cette posture nécessite des compétences d'écoute, d'analyse, de sociologie, de pédagogie et de médiation. **Elle a fait ses preuves dans le cadre de l'expérimentation.**

La **posture de mutualisateur** consiste à accompagner la mise en œuvre de projets communs. Cette posture a été expérimentée sur l'îlot 13, dans le cadre du DTG mutualisé, qui devrait aboutir à une rénovation commune à trois copropriétés. Elle pourrait s'étendre à l'accompagnement d'achats groupés. Cette posture permet de concrétiser la massification des bonnes pratiques, l'augmentation significative d'impacts positifs sur l'environnement et ainsi l'accélération de la transition écologique. **C'est la posture cible du métier d'éco-gestionnaire qui ne peut exister sans travail d'amorçage.** Les compétences à avoir dans ce cadre sont : le maintien d'une communauté, la coordination, la pédagogie et l'expertise.

La **posture de formateur est une posture parallèle** qui permettrait à terme de **démultiplier la force d'action** en multipliant le nombre d'éco-gestionnaires. Elle est détaillée en annexe.

Quant aux perspectives de rémunération, elles sont :

- **punctuelles** s'agissant de la posture de formation. Une semaine certifiante pourrait être chiffrée 2 500€/personne et une journée thématique 500€/personne ;
- **restant à prouver** s'agissant de la posture de mutualisateur ;
- **nulles** s'agissant de la posture d'amorçage. En effet, **les premières phases de travail sont une dépense**, c'est pourquoi l'Agence Parisienne du Climat a fait appel à des financements complémentaires en cours d'expérimentation. L'Agence n'a pas obtenu de réponse positive à sa prospection vers des financements privés, en revanche elle est lauréate du projet européen GINGER dont le sujet est la régénération de quartiers mettant en place un processus de co-création. Ce programme permet de rester mobilisé sur l'îlot 13 et le Bas-Belleville **pendant encore 4 ans**. Ce maintien est motivé par une demande de terrain, par l'engagement de la responsabilité de l'Agence Parisienne du Climat dans des projets qu'elle a inspirés, et par l'approfondissement des leviers de mobilisation citoyenne pour la transition écologique à l'échelle du quartier.

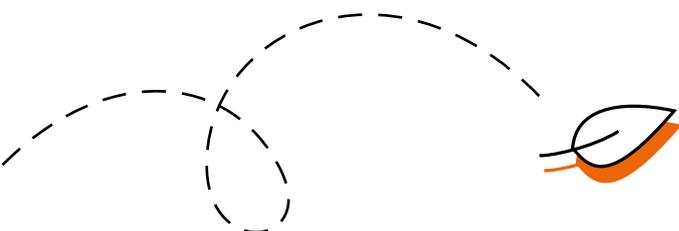


Selon moi, la phase d'amorçage de la démarche est complexe à rémunérer. Les gens n'ont pas encore conscience de ce qu'un tiers peut leur apporter en termes d'aide à la mutualisation et à l'économie d'échelle.”

LES BUREAUX D'ÉTUDES IMPLIQUÉS DANS LA RÉNOVATION MUTUALISÉE DE L'ÎLOT 13 ONT ÉTÉ SONDÉS SUR LEUR CAPACITÉ À RÉMUNÉRER LE TRAVAIL DE MUTUALISATEUR

Le financement de l'éco-gestionnaire en tant que mutualisateur pourrait provenir des copropriétaires à qui profite la mutualisation ou bien des professionnels à qui l'éco-gestionnaire apporte une opportunité d'affaires. Lesdits professionnels impliqués dans l'îlot 13 ont été interrogés à ce sujet.

Ceux-ci déclarent d'abord que financer des apporteurs d'affaires ne fait pas partie de leur modèle économique, cela n'est pas une option. Par ailleurs, l'Agence Parisienne du Climat relève le risque juridique et réputationnel dans le fait de percevoir des commissions de ce genre.



Ceux-ci estiment ensuite que **les économies d'échelle permises par la rénovation mutualisée sont attendues mais difficiles à prévoir** car conditionnées :

- par un consensus tout au long du projet concernant l'unicité des prestataires ; il ne s'agit pas seulement d'avoir un bureau d'études unique mais il faut aussi que les copropriétaires s'entendent sur le choix d'un maître d'œuvre, d'entreprises, etc. ;
- par un phasage favorable (pour mutualiser l'échafaudage) ;
- pas des achats de matériaux réalisés en commun.

Cette difficulté à chiffrer l'économie d'échelle à ce stade de l'avancement du projet rend l'offre commerciale de l'éco-gestionnaire difficile à élaborer et à argumenter auprès des copropriétaires. Un bénéficiaire ajoute que :

“**Les économies d'échelles sont un bon argument bien que souvent les retours sur investissement sont jugés trop lointains. J'ai moi-même du mal à voir ce que l'on gagne avec le DTG mutualisé. En réalité, mon moteur c'est davantage le bénéfice en termes de qualité de vie. Une vraie amélioration coûte rarement peu.**”

NB : 60% des sondés restent convaincus que la mutualisation est la valeur ajoutée majeure de l'éco-gestionnaire.

Le potentiel de rémunération réside pour le moment moins dans la capacité à capter les économies d'échelle que **dans la tarification de conseils tel que le ferait un assistant à maîtrise d'ouvrage.**

LE SENTIMENT GÉNÉRAL RESTE QUE LE MÉTIER D'ÉCO-GESTIONNAIRE RELÈVE DU SERVICE PUBLIC

Pour rappel, le bilan à mi-parcours mentionnait : « *la question du financement est bloquante : comment rémunérer un service qui ressemble à un service public (i.e. d'intérêt général ou collectif) mais qui n'y est pas intégré ? Le cycle de réunions sur le modèle économique a permis d'identifier des postures permettant a posteriori de financer l'accompagnement gratuit. Cela signifie qu'il y a un désynchronisme entre la première mission nécessaire au processus d'écogestion et la première potentielle mission rémunératrice (de l'ordre d'1 an à 2 ans). Les réflexions à engager l'année prochaine concernent moins le modèle économique que la recherche de financements publics ou privés pour sécuriser les premières années des éco-gestionnaires* ».

Les verbatims récoltés confirment massivement ces précédentes réflexions :

“**Ce métier relève, selon moi, clairement du service public. Je ne suis pas tellement étonné que les acteurs privés ne se soient pas projetés comme financeurs de la démarche.**”

“**Pour moi, il n'y a pas de modèle économique à l'écogestion. C'est un service public (ou parapublic à la rigueur si c'est l'Agence Parisienne du Climat qui s'en charge). C'est une compétence à confier aux services décentralisés.**”

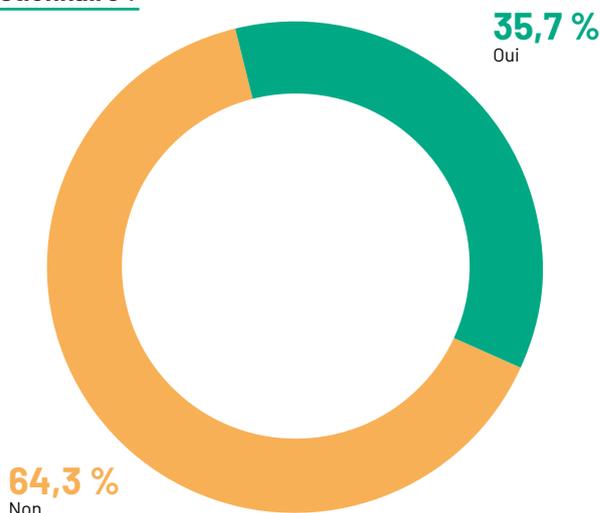
“**Je pense que c'est nécessaire qu'il y ait un soutien financier des institutions publiques et j'imagine que, dans une certaine mesure, il pourrait y avoir quelques sources de revenus à travers les copropriétaires...**”

“**Comme c'est l'objectif de la mairie de Paris à travers son Plan Climat, cela me semble naturel qu'elle finance ces choses-là. C'est une sorte de paiement indirect à travers les impôts. À moins d'une copropriété particulièrement aisée, je ne vois pas trop comment faire payer cet accompagnement directement.**”

“**Le paiement est déjà factuellement versé en « temps passés bénévoles » par les bénéficiaires dont on souhaite qu'ils soient acteurs/faiseurs de la démarche. Il me semblerait plus juste que cela soit un service public ou qu'il y ait un système d'adhésion (payante mais accessible) à une association dédiée (car un paiement peut aussi être un vecteur de mobilisation/d'engagement dans la démarche).**”

Et par ailleurs, à la question 22 « vous semblerait-il acceptable de payer pour l'accompagnement d'un éco-gestionnaire ? », 10 personnes répondent oui et parmi elles 4 bénéficiaires seulement.

Vous semblerait-il acceptable de payer pour l'accompagnement d'un éco-gestionnaire ?



Balade au sein de l'îlot 13, novembre 2021



© M. Briole

La question semble tranchée. Néanmoins, la durée de l'expérimentation n'a pas pu permettre de multiplier les retours d'expériences en tant que mutualisateur (posture qu'on estime la plus à même de contribuer à une économie équilibrée). La posture prédominante de l'expérimentation a été celle de l'amorceur, celle qui suppose notamment des capacités relationnelles, encore peu valorisées d'un point de vue économique. On peut conclure que **la question du modèle économique a été posée trop tôt.**



Les questions de transition écologique ne sont que de l'humain et personne n'a envie de payer pour de l'humain ; il n'y a pas vraiment de modèle économique."

À vouloir trop promptement résoudre la question de la rentabilité, le risque est de **glisser vers la précarité et l'inéquité.**

La précarité est relative à **l'incohérence entre les profits estimés de la mission et le profil de l'éco-gestionnaire** c'est-à-dire à la fois, technicien, ingénieur généraliste, à forte appétence sociale et participative capable d'apporter les preuves de son impact positif en termes de transition écologique. Les attentes envers l'éco-gestionnaire sont démesurées par rapport aux conditions de son poste.

L'inéquité relève notamment du fait de conditionner l'accès d'un accompagnement à la capacité financière des bénéficiaires. En fait, même sans transaction financière, l'îlot 13 a pu bénéficier d'un accompagnement hors normes (à savoir une cinquantaine d'heures), ce qui n'est le cas d'aucun autre bénéficiaire du dispositif CoachCopro. Quel que soit le modèle retenu, il faudra creuser la notion de péréquation pour **garantir l'équité de l'accès à une transition écologique facilitée ou déployer davantage de moyens pour une massification égalitaire du processus.**

TROUVER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE SOUTENANT CE PROCESSUS D'AIDE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES QUARTIERS

100%

Enseignement 1

Les personnes sondées convergent vers une prise en charge publique de ce modèle.

Enseignement 2

Les perspectives de rémunération sont ponctuelles en qualité de formateur, nulles en qualité d'amorceur et restent à prouver en qualité de mutualisateur.

Enseignement 3

Une voie de rentabilité esquissée réside dans le positionnement d'assistant à maîtrise d'ouvrage privées, bien que les dites maîtrises d'ouvrages privés n'aient pas confirmé leur appétence pour ce service.

Enseignement 4

À ce jour l'écogestion n'est pas un modèle rentable et il faut veiller à ne pas en faire un système basé sur le travail de personnes très qualifiées qui accepteraient des conditions salariales incohérentes.



Conclusion

L'évaluation de l'expérimentation d'éco-gestionnaire permet de formuler cinq enseignements majeurs.

ÉCHANGER ET PARTAGER AVEC LE VOISINAGE

L'expérimentation a démontré toute sa pertinence en ce qui concerne ces trois partis-pris fondamentaux, à savoir :

- **ouvrir un espace de discussion autour de la transition écologique à l'échelle d'un îlot ou d'un quartier** ; pour preuve les demandes d'accompagnement collectif émergent de plus en plus des grandes copropriétés parisiennes (sollicitations sur Cambrai dans le 19^e, Le Pressoir dans le 20^e, Croulebarbe dans le 13^e) dans la continuité de l'expérimentation réussie sur l'îlot 13 ;
- **proposer la mutualisation comme logique d'action privilégiée pour transformer la ville** et ce, à travers un large champ d'application : mutualisation de cour mitoyenne, production d'énergies renouvelables (EnR), végétalisation, stationnement et locaux vélo, compostage et tri des biodéchets, stockage de l'eau de pluie dans les parkings, etc. ;
- **articuler les projets avec ceux de la Ville de Paris** (parfois entre eux) en se basant sur les initiatives citoyennes.

PARTICIPER COMME MODE DE MISE EN PROJET DU QUARTIER

Les bénéficiaires particuliers de l'expérimentation s'attendent à participer activement à la transition écologique de leur lieu de vie. La seule consultation citoyenne n'est plus suffisante. Des envies de changements collectifs sont de plus en plus exprimées. La communauté des habitants est la plus réceptive voire la plus motrice quant à ces nouveaux enjeux de démocratie participative. En revanche, la communauté des grandes entreprises génère plus d'inertie face à une proposition de changement de pratique. Les éco-gestionnaires ont tout intérêt à soutenir l'énergie là où elle est disponible et donc à se concentrer sur l'aide aux particuliers.

SE REGROUPER AUTOUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'expérimentation a montré que la réussite, c'est-à-dire des changements entrepris en faveur de l'environnement nécessite la mobilisation de toute la chaîne d'acteurs de la puissance publique jusqu'à l'usager en passant par le réseau des acteurs professionnels. Pour apporter un soutien effectif, les éco-gestionnaires ont besoin en retour de publicité, de latitudes pour agir et d'alliés pour diffuser l'intention de la démarche. La réussite ne peut se construire que collectivement, la force de travail des éco-gestionnaires est nécessaire mais pas suffisante pour atteindre les ambitions fixées à l'échelle du quartier.

CLARIFIER LE DISPOSITIF

L'expérimentation a nécessairement conduit à l'exploration, l'essai, l'erreur. Pour gagner en efficacité et en intention, les quelques vecteurs de confusion révélés par l'évaluation devaient être purgés. Trois clarifications semblent importantes : simplifier le portage et le pilotage du dispositif, réduire l'offre de services et s'orienter vers la veille des initiatives citoyennes et le soutien à la mise en projets et enfin, changer le nom de l'éco-gestionnaire au profit d'une identité plus adéquate vis-à-vis de sa posture de facilitateur.

ÉTENDRE LE CHAMP DES ACTIONS ET DES IMPACTS

L'expérimentation a produit des retours d'expériences précieux qui pourraient servir plus largement, l'Agence Parisienne du Climat prévoit donc de diffuser progressivement cette matière de différentes manières selon les cibles (foires aux questions, guides méthodologiques, formations). Ces retours concernent les deux réussites majeures de l'expérimentation : l'initialisation d'une rénovation mutualisée entre voisins, la création de communautés d'engagement autour de la transition écologique, à travers la participation citoyenne. Les impacts doivent être étendus à de nouvelles thématiques fortement attendues : la végétalisation, la lutte contre les îlots de chaleur, les mobilités douces et la gestion des déchets.

REMERCIEMENTS

L'Agence Parisienne du Climat tient à remercier les membres du comité de pilotage pour leur engagement tout au long de cette expérimentation, et en particulier son président Dan Lert, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie.

Nous remercions les Mairies d'arrondissement du 13^e, 19^e et 20^e et notamment Eric Offredo, Premier Adjoint au Maire du 13^e arrondissement, en charge des finances, de l'urbanisme et de l'architecture ; Philippe Mante Conseiller délégué du 19^e arrondissement auprès de Andréas Pilartz, Adjoint au Maire du 19^e chargé de la transition écologique, de la nature en ville, de la propreté, de la mobilité, du plan vélo, des canaux ; Maxime Sauvage, Premier adjoint au Maire du 20^e en charge de la politique de la ville et de l'impact local, social et environnemental des Jeux Olympiques et Paralympiques et Antoine Alibert, Adjoint au Maire du 20^e en charge des solidarités, des affaires sociales, du Plan Climat, des familles et de la parentalité, ainsi que leurs cabinets, pour leur soutien indéfectible.

Nous remercions également vivement les directions de la Ville de Paris, notamment la DTEC (Elsa Meskel, Sabine Romon et Véronique Hélin), la DVD (Jean-Christophe Choblet), la DAE et en particulier les équipes de développement local des 19^e et 20^e arrondissements (DDCT).

Nous exprimons également nos plus sincères remerciements aux acteurs locaux (associations, bailleurs sociaux, entreprises ...) et habitants des quartiers pilotes, dont la participation active a rendu cette expérimentation possible.

ANNEXES

(MISE À DISPOSITION SUR DEMANDE)

Synthèse en 3 pages pour diffusion publique
 Guide du DTG mutualisé
 Guide de la démarche d'ateliers participatifs
 Corpus de cartographies sensibles du Bas-Belleville
 et de l'îlot 13
 Diagnostics techniques des trois quartiers
 Flyers de communication

SOURCES

Tableur de suivi de l'expérimentation
 Questionnaire de l'enquête
 Résultats statistiques d'enquête
 Trame d'entretien
 Bilan d'expérimentation à mi-parcours
 Note sur le modèle économique
 Note sur la formation





Acteur opérationnel du territoire, l'Agence Parisienne du Climat accompagne la mise en œuvre des Plans Climat de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Elle mène de nombreuses actions en lien avec les enjeux environnementaux de la ville dense, du bâti et de l'énergie, tant en matière d'atténuation que d'adaptation au changement climatique.

WWW.APC-PARIS.COM

CONTACTS

Agence Parisienne du Climat

Cécile Gruber, Directrice des Transitions et de la Communication
cecile.gruber@apc-paris.com

Une autre ville

Léa Legluais, Cheffe de projets
lea.legluais@uneautre ville.com

Cette évaluation a été réalisée par Une autre ville, sous la direction de l'Agence Parisienne du Climat.

Date de publication : Septembre 2024

Mise en page : Chloé Heinis